

NUMERIA

l'organisme de formation des professions du chiffre de la Réunion

FORMATIONS

2025-2026

Clavé

*Bienvenue à
LUX* Saint Gilles*

LUX*
SAINT GILLES
LA REUNION



Sur la plage de l'Ermitage, cet hôtel 5 étoiles offre un cadre unique pour découvrir toutes les nuances du panorama de La Réunion.

Bénéficiez de tarifs préférentiels réservés aux acteurs de la profession comptable.

*Offres valables selon disponibilités
Hors période fêtes du 20 décembre 2025 au 7 janvier 2026*

OFFRE VALABLE:
DU 1^{er} AOÛT 2025 AU 31 JUILLET 2026

TAXE DE SÉJOUR EN SUPPLÉMENT

Chambre single 210 €

par nuit, petit-déjeuner compris
Taxe de séjour de 2.00 € par adulte et par jour

Chambre double 240 €

par nuit, petit-déjeuner compris
Taxe de séjour de 2.00 € par adulte et par jour

Demi-pension :

40 € par personne

SOMMAIRE

SOMMAIRE

Édito.....	p. 04
Équipe.....	p. 05
CGV.....	p. 07
Tarifs.....	p. 08
Déroulement des formations.....	p. 10
Nouveautés NUMERIA.....	p. 13
Sommaire formations.....	p. 18
Profession comptable 2030.....	p. 107
Stage DEC.....	p. 110

PUBLIC



Commissaire aux
comptes



Commissaire aux
comptes Stagiaire



Expert Compable



Expert comptable
Stagiaire



Collaborateur

METHODE MOBILISÉE



Présentiel



Hybride



Classe virtuelle



E-learning

L'édito du Président



Chères Consoeurs, chers Confrères,

NUMERIA, votre organisme de formation...

Nous parlons beaucoup aujourd'hui des nouvelles technologies, de l'évolution de notre métier à travers celles-ci....

Avant d'aller plus loin, il me semble fondamental de poser deux questions simples :

- Pourquoi cet organisme existe-t-il ?
- Est-ce simplement pour transmettre des connaissances ?

Je ne le pense pas.

Le rôle de votre organisme de formation est à la fois de prévoir l'adéquation des compétences avec notre futur, mais également de travailler au renforcement des compétences actuelles des cabinets.

Le catalogue dans son intégralité répond et devra répondre à ces objectifs.

Celui-ci comprends :

- + de 80 formations proposées sous différents formats : présentiel, classe virtuelle ;
- 75 formations en e-learning ;
- 32 formateurs spécialisés.

Ne l'oublions pas : pour notre profession, la formation est un levier de compétitivité et un investissement immatériel, tant pour nous que pour nos équipes. Elle ne doit pas être vu comme un coût mais comme un moteur de transformation personnelle et collective.

Cet investissement, vous le connaissez tous fort bien compte tenu de votre parcours...

Nous pouvons oser dire que la formation n'est pas un luxe mais une nécessité absolue. C'est l'outil le plus puissant dont nous disposons pour façonner non seulement des carrières, mais aussi des cabinets entiers.

Dans la droite lignée de la mandature passée, les membres actuels du conseil d'administration de **NUMERIA** ont une appétence particulière pour la formation.

Afin de répondre aux enjeux de la profession, nos axes de mandatures sont clairement définis :

- Travailler à un élargissement du catalogue destiné à accroître les compétences des consœurs, confrères et collaborateurs dans la maîtrise des outils et dans leur rôle managérial ;
- Fixer le budget des cabinets en proposant des formules d'abonnements afin de permettre l'accès à l'intégralité du catalogue sans forme de restriction ; tant pour les consœurs et confrères que pour les collaborateurs ;
- Travailler à la mise en place de formations orientées compétences et non plus connaissances.

Notre souhait est d'innover et impacter.

Innover : parce que nous ne pouvons plus nous contenter de suivre des modèles traditionnels. Il est de notre devoir de rendre nos formations opérationnelles et connectées aux enjeux actuels.

Impacter : ce que nous construisons doit avoir des répercussions concrètes, sur nos apprenants et sur nos cabinets.

La formation est l'enjeu de toute la profession. Nous comptons également sur vos idées, sur votre vision afin de garder notre unité qui fait aujourd'hui notre force.

Yann TESSIER
Président

Une équipe à votre écoute !

Membres du conseil d'administration

YANN TESSIER

Président NUMERIA
president@numeria.re



IRSHAD RAHIM KHAN

Trésorier NUMERIA
tresorier@numeria.re



JÉROME CANABADY
MOUTIEN
Président CROEC



LAURIELLE MOUSSA
Présidente CRCC



ISABELLE ESPERANCE
Élue CROEC



YOGEEARJ BHOLAH
Élu CRCC



Membres permanents



PEGGY BODIN

Directrice
contact@numeria.re



ELODIE OUDIN
**Commerciale et
Chargée de communication**
numeria@numeria.re

OCÉANE
LAKERMANCE

Assistante de direction
admin@numeria.re



AMBROISINE
DIJOUX

Comptable
compta@numeria.re



NUMERIA en quelques chiffres



1 465 Apprenants



122 formations proposées

Votre organisme de formation est certifié QUALIOP

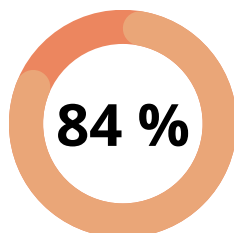


La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie actions de formation

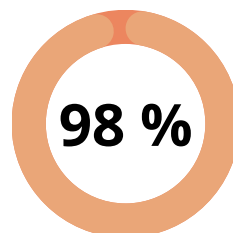
Qui se forme ?

- Experts-comptables
- Experts-comptables stagiaires
- Salariés de cabinet d'expertise comptable
- Commissaires aux comptes
- Commissaires aux comptes stagiaires
- Salariés de cabinet de commissariat aux comptes

Taux de Satisfaction



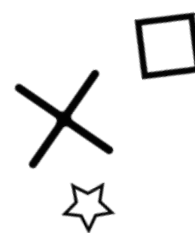
Taux de Recommandation



CGV

Conditions générales

de prestation de formation - saison 2025 - 2026



(Extraits)

Inscription à une formation (Article 2)

Seuls les membres de l'Ordre des Experts-Comptables ou de la Compagnie des Commissaires aux comptes, les diplômés d'Expertise Comptable ou de Commissariat aux comptes, les Experts-Comptables Stagiaires (quelle que soit leur région d'inscription), ainsi que les salariés des cabinets d'expertise comptable inscrits au Tableau sont autorisés à suivre les formations dispensées par NUMERIA.

Par dérogation à ce qui précède, NUMERIA peut, à titre exceptionnel, accepter qu'un client de son Client, ne répondant pas aux critères décrits ci-avant, participe à une formation.

Toute participation dans les conditions définies ci-avant, devra faire l'objet d'une demande préalable et écrite du Client auprès de NUMERIA.

L'inscription à la formation inscrite au catalogue ou figurant sur le site internet se fait en ligne sur le site www.numeria-formation.re ou le portail JINIUS : <https://catalogue-irf-numeria.jinius.fr/>

Toute inscription via le portail JINIUS reste possible 48h avant le début de la formation pour les formations présentielle ou distancielles, sous réserve de disponibilité (excepté pour les formations PC2030 ou ce délai est ramené à 1 mois).

Pour que l'inscription soit validée, le Client devra accepter, en cliquant à l'endroit indiqué sur le site, les présentes CGV.

Une convocation avec toutes les précisions utiles (informations pratiques) sera adressée par mail au participant 7 jours avant chaque session de formation. Si le Client ne le reçoit pas, il contacte NUMERIA au 02 62 40 94 06.

Modalités de formation (Article 3)

A l'exception des formations e-learning et classes virtuelles, une journée de formation est d'une durée de 7 heures. Les durées de formation varient et sont précisées sur le site www.numeria-formation.re et sur les documents de communication de NUMERIA. Sauf stipulation particulière dans la convocation, la formation commence le premier jour à 9h et se termine à 17H30 (avec une pause déjeuner de 1h30). Pour le profit de tous, ces horaires doivent être respectés.

Tarifs et conditions de règlement (Article 4)

Tous les prix de nos formations sont indiqués en Euros (HT à majorer du taux de TVA en vigueur) sur nos différents supports de communication : www.numeria-formation.re, ...

Le règlement de la formation (chèque, virement bancaire, prélèvement SEPA ou carte bancaire sur le site www.numeria-formation.re) doit obligatoirement être effectué lors de l'inscription.

Annulation - rétractation - report (Article 5)

5.1 - Annulation ou demande du report par le Client

En cas d'annulation par le Client, NUMERIA appliquera les conditions suivantes :

- Annulation 15 jours calendaires avant la formation : remboursement ou report sans frais.
- Annulation moins de 15 jours avant la formation : la totalité du montant de la formation sera facturée par NUMERIA à titre de dédit. Ce montant ne pourra pas s'imputer au titre de la formation professionnelle continue, et sera directement facturé au Client.

5.2 - Annulation, remplacement ou report par NUMERIA

NUMERIA se réserve le droit de supprimer, d'annuler et/ou de reporter une session de formation jusqu'à sept jours avant la date de la formation. Dans cette hypothèse, NUMERIA procédera seulement au remboursement des droits d'inscription déjà réglés par le Client à NUMERIA, à l'exclusion de tout autre coût.

TARIFS

Tarifs H.T par jour pour la profession comptable et audit et leurs salariés :

Formation Coll.....	450,00 €
Formation EC / CAC / ECS.....	500,00 €
LDF.....	350,00 €
Tarif visio	225,00€
Pour les non adhérents et les avocats.....	620,00 €
Pour les entreprises rattachées à un EC.....	620,00 €
Club social / fiscal.....	100,00 € adhérent 450,00 € non adhérent
Journée numérique.....	100,00 €
Profession comptable 2030.....	300,00 € / brique
Formation e-learning.....	de 82 € à 552 €

Offre promotionnelle saison 2025 / 2026**

Offre promotionnelle CAC..... 1 250,00 €

2 formations* achetées, la 3ème à - 50% soit :
(500x2) + (250x1)

*Formations animées par Monsieur LASCHON

Offre CJEC.....

*Sauf LDF, journée du numérique, club social & fiscal, e-learning

3 formations de 7 heures*
achetées, la 4ème offerte

** Offres non cumulables avec les remises exceptionnelles "Lancement de catalogue"

Vous avez un besoin spécifique pour votre équipe ou un projet pour l'ensemble de votre structure ? Optez pour la solution INTRA !

Prenez l'initiative dès maintenant !

Contactez-nous à l'adresse : numeria@numeria.re pour nous confier vos projets et passer à l'action !

Chaque demande sera examinée individuellement pour vous proposer une intervention pédagogique et financière adaptée.

INTRA

Les formations INTRA

Un formule adaptée aux projets de votre structure !

Un besoin spécifique pour votre équipe ou pour l'ensemble des collaborateurs de votre structure ?

Pensez INTRA !

Intérêts

- Formation organisée au sein de votre structure ou sur le site de votre choix ;
- Période et date en fonction de vos disponibilités ;
- Optimisation des coûts et des démarches administratives ;
- Personnalisation de la formation en fonction de vos besoins ;
- Amélioration de la cohésion d'équipe.

**OSEZ
L'INTRA**

En présentiel & classe virtuelle !

Besoin d'information

Elodie OUDIN

numeria@numeria.re

0692.79.90.12



Notre service

- Identification de vos besoins ;
- Élaboration de solutions pédagogiques ;
- Évaluation et suivi de la formation.

Thème

- Toutes les formations proposées dans notre catalogue et dans les catalogues CPFC et CNCC Formations ;
- Formations sur mesures.

Rassemblez-vous

Vous êtes insuffisamment nombreux pour envisager la solution **INTRA** ? Interrogez une structure voisine susceptible d'être intéressée par la même formation !

DÉROULEMENT DES FORMATIONS :

Méthodes mobilisées

Présentiel :

Il s'agit du format de formation le plus traditionnel, qui réunit formateur et participants en présentiel, sur un même lieu.

Ce mode d'apprentissage favorise la proximité, les échanges et le partage d'expériences au sein du groupe.

"Matériel requis" : Ordinateur portable (PC/MAC)

Classe virtuelle :

La classe virtuelle est une modalité de formation à distance, idéale pour aborder des sujets techniques, pointus et de courte durée (entre 1h30 et 3h30).

Elle permet de réunir formateur et participants à distance, dans un cadre interactif et convivial, avec un nombre limité de participants afin de garantir des conditions optimales d'apprentissage.

"Matériel requis" : Ordinateur portable (PC/MAC) avec enceinte ou casque son, micro et caméra intégré, connexion Internet

E-learning :

Le e-learning est un concept de formation particulièrement adapté à ceux qui recherchent flexibilité, autonomie et liberté d'apprentissage.

Accessible à distance, à tout moment et depuis n'importe quel lieu, ce format s'appuie sur les technologies du web et du multimédia. Sans la présence d'un formateur, l'apprenant progresse à son propre rythme, en toute autonomie.

Les modules e-learning offrent de nombreux atouts :

- Un apprentissage interactif et ludique,
- Une plateforme accessible 24h/24,
- Des contenus élaborés par des experts du domaine,
- Des ressources documentaires en ligne et un accompagnement tutoré, si nécessaire,
- Des séquences modulables permettant de faire des pauses sans perdre le fil,
- Des tests d'auto-évaluation ainsi qu'un test final pour valider les acquis.

"Matériel requis" : Ordinateur portable (PC/MAC) avec enceinte ou casque son, connexion Internet

Moyens pédagogiques et d'encadrement

- Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (*paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, ...*) au bon déroulement de la formation.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs

- Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action

- Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle

Accessibilité :

Veuillez contacter Mme Peggy BODIN, référente handicap, pour plus de renseignements.

Vos contacts :

Peggy BODIN - Directrice, référente handicap : contact@numeria.re

Elodie OUDIN - Commercial - Chargée de communication : numeria@numeria.re

Ambroisine DIJOUX - Comptable : compta@numeria.re

Océane LAKERMANCE - Assistante de Direction : admin@numeria.re

Le FINANCEMENT de vos formations

Pour les salariés des cabinets d'expertise comptable et commissariat aux comptes

OPCO ATLAS

Le plan de développement des compétences regroupe l'ensemble des mesures prises à l'initiative de l'employeur pour améliorer la compétence de ses salariés, en lien avec sa stratégie et ses projets de développement.

Nouveaux critères de prise en charge en 2025

- Plafond annuel par cabinet :
 - Moins de 11 salariés : **2 300€ HT**
 - De 11 à 49 salariés : **6 000€ HT**
- Plafond annuel des salariés dans le cadre du stage DEC CAC :
 - **800€ HT** maximum par salarié et par an.

Retrouvez l'intégralité des financements possibles sur le site : www.opco-atlas.fr

Pour les indépendants, dirigeants non salariés

FIFPL

Critères de prise en charge 2025 par professionnel

- Formation cœur de métier : **200€ HT/jour**, limitée à 600€ HT par an
- Formations transversales : **200€ HT/jour**, limitée à 2 jour par an

Retrouvez l'intégralité des informations sur le site : www.fifpl.fr

Pour rappel, NUMERIA **ne pratique plus la subrogation** : chaque cabinet ou personnes intéressées par l'une de nos formations, devront s'acquitter des frais de formation au moment de l'inscription.
Une facture acquittée lui sera remis après vérification du paiement.

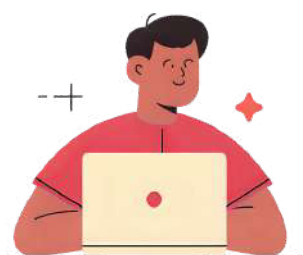
Plateforme unique de la formation des métiers du chiffre

Vous devez vous connecter et créer votre compte sur la plateforme
JINIUS :

connect.jinius.fr

pour toutes les formations **NUMERIA**.

Vous pourrez y trouver l'ensemble de l'offre de formation qui vous concerne, et disposer d'un outil unique et intégré de gestion et de suivi de vos parcours de formation professionnelle.



01

Créez votre compte utilisateur

sur : <https://connect.jinius.fr/>
Saisissez votre adresse mail qui deviendra votre identifiant de connexion puis votre nom et prénom.



02

Finalisez votre inscription

À la réception du mail de confirmation - Cliquez sur le lien pour finaliser votre inscription.
Rentrez à nouveau votre identifiant et créez votre mot de passe.



03

Bienvenue sur votre espace personnel

Après la création de votre compte, reconnectez vous pour remplir les champs obligatoires.
Consultez notre catalogue sur : <https://catalogue-irf-numeria.fr> et trouvez les formations qui vous intéressent.

Vous avez bien créé votre compte ✓

Votre espace participant sera visible uniquement après avoir passé votre **1ère commande**.

2 ESPACES DISPONIBLES

1 espace participant

uniquement pour vous

Contactez-nous au

0825 826 116

1 espace gestion (*entreprise*)

qui permet au cabinet de gérer : l'inscription de ses collaborateurs,
les commandes de formation en cours, les commandes finalisées,
les sessions à venir ou terminées, les factures...

Nouveautés



Découvrez nos nouvelles formations pensées pour vous accompagner dans un monde en pleine transformation digitale.

Libellé	Page
Webinaires mutualisés	14
Pack formation	15
Impact du règlement ANC n°2022-06 sur les comptes des associations	20
Atelier pratique : les sociétés interprofessionnelles de soins ambulatoires (SISA) maisons de santé	39
Véhicules de tourisme à usage professionnel : comment bien conseiller votre client ?	53
Savoir analyser la compétitivité d'une TPE-PME en 10 points clés avec le dirigeant	54
Comment développer des missions de DAF externalisé chez ses clients ?	55
Avec ChatGPT : planifier et gérer sa communication sur les réseaux sociaux	68
Associations : les fonds dédiés	70
Traiter un dossier agricole (environnement économique et financier, comptabilité agricole...)	72
Comment réagir face à un client qui ne veut pas respecter les règles de droit social ?	76
Réaliser un audit social : de l'identification des risques au plan d'actions	77
Licencier pour motif économique en 2025	78
Avec ChatGPT : créer des assistants virtuels pour ses équipes et ses clients	88
Avec ChatGPT : utiliser les données pour réaliser des projections et des rapports	89
Automatiser la gestion de projet de votre cabinet : cas concrets	90
Automatiser la relation client de votre cabinet : cas concrets	91
Automatiser les tâches administratives de votre cabinet : cas concrets	92
Avec l'outil de productivité collaborative "Notion" : structurez vos processus, suivez vos dossiers et collaborez efficacement en cabinet	93
Association : Suivi des subventions : aspects juridiques et organisationnels	

Formations Webinaires mutualisées



Des sessions interactives, à distance, conçues pour les professionnels du chiffre



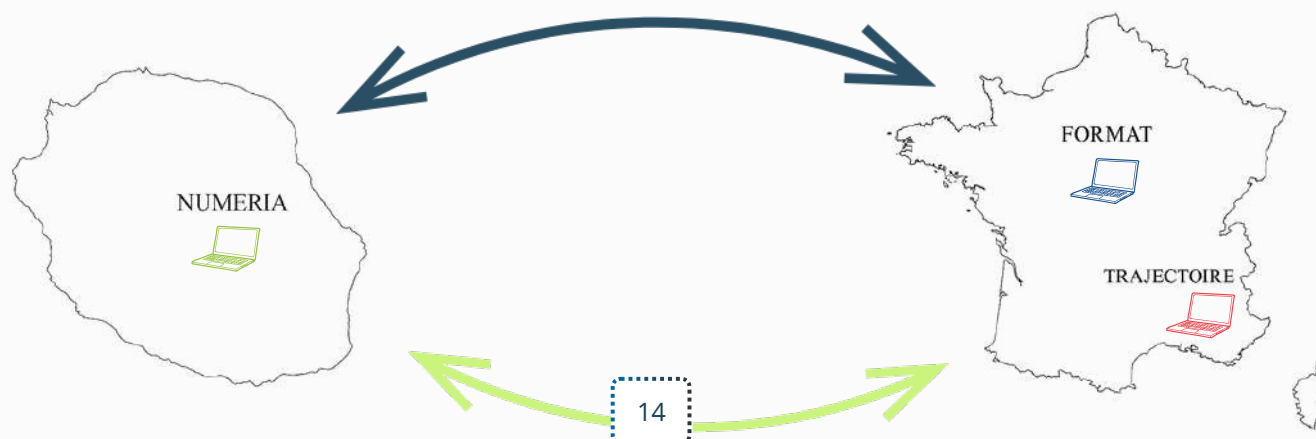
Une offre de formation enrichie grâce à un partenariat interrégional

Dans le cadre de l'amélioration continue de ses services et de son offre de formation, **NUMERIA** s'associe à deux autres Instituts Régionaux de Formation : **TRAJECTOIRE** (Montpellier) et **FORMAT** (Hauts-de-France).

Cette collaboration permet de vous proposer, pour la campagne 2025/2026, un éventail plus large de formation, accessible à distance et animée par des intervenants professionnels.

NUMERIA a sélectionné pour vous, 4 webinaires mutualisés avec les IRF **TRAJECTOIRE** et **FORMAT** :

Date	Durée	Thématique	Intervenant	Tarif
17/10/2025	3h30	Gérer la paie des cadres dirigeants et des dirigeants Réf. : 01SOC0133	Idriss HAMANI	170€ HT
28/11/2025	3h00	Les attestations de l'expert-comptable : comment les établir et les sécuriser Réf. : 01DDN0017	Dominique JOURDE	170€ HT
02/12/2025	3h30	Traiter un dossier SCOP : clés fiscales, comptables et juridiques Réf. : 01SEC0034	Quentin JARRIAUX	170€ HT



Pack Formation



Dans un environnement professionnel en constante évolution, **NUMERIA** vous propose une offre de formation structurée sous forme de **packs thématiques**.

Chaque pack regroupe plusieurs modules complémentaires, animés par des intervenants experts de leur domaine, avec des formats variés (*présentiel, distanciel et/ou e-learning*) pour s'adapter à vos contraintes.

 **Objectif** : vous permettre de monter en compétences sur des sujets ciblés, en bénéficiant d'une approche cohérente, opérationnelle et immédiatement applicable.



Pack DEONTOLOGIE : Maîtriser son cadre d'intervention (<i>Mes 1er pas en tant qu'Expert-Comptable</i>) Réf. : 22DDN			
Date	Durée	Intitulé de la formation	Animateur
07/10/2025	7h	Lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme	Isabelle CARMi
23/10/2025	7h	Savoir traiter un dossier dans le cadre d'une mission de présentation	Philippe HO YEN
	6h	Bien conduire vos missions et les sécuriser sous l'éclairage de la déontologie et du référentiel normatif	E-learning
Cout 1 099 euros à partir de 5 participants (<i>au lieu de 1 230 euros</i>)			

Pack ASSOCIATION animé par Nazimah TIMOL Réf. : 22SEC			
Date	Durée	Intitulé de la formation	
09/10/2025	7h	Impact du règlement ANC n°2022-06 sur les comptes des associations (Nouveauté) (matin) Actuel associations et secteur non marchand (après-midi)	
16/10/2025	7h	Associations : les fonds dédiés (Nouveauté) Association : Suivi des subventions : aspects juridiques et organisationnels (Nouveauté)	
13/11/2025	7h	Missions auprès des associations : aspects fiscaux (matin) Missions auprès des associations : aspects juridiques (après midi)	
Cout 1215 euros à partir de 5 participants (<i>au lieu de 1 350 euros</i>)			

Pack Formation



Pack : Optimiser son temps ou comment réduire son temps mort ?			
Option n°1 - Réf. : 22SIN0015			
Date	Durée	Intitulé de la formation	Animateur
09/10/2025	7h	Utiliser l'IA en cabinet : renforcer ses bonnes pratiques dans le respect des normes Exploiter toute la puissance de ChatGPT : analyse avancée des données, GPTs...	Stéphane RAYNAUD
03/11/2025	7h	Automatiser : - La gestion de projet de votre cabinet : cas concrets - Nouveauté - La relation client de votre cabinet : cas concrets - Nouveauté - Les tâches administratives de votre cabinet : cas concrets - Nouveauté	Cyril DEGRILART
	4h	Outlook - Optimiser son temps de travail et gagner en efficacité	E-learning
Cout 879 euros à partir de 5 participants (au lieu de 982.50 euros)			
Option n°2 - Réf. : 22SIN0016			
09/10/2025	7h	Utiliser l'IA en cabinet : renforcer ses bonnes pratiques dans le respect des normes Exploiter toute la puissance de ChatGPT : analyse avancée des données, GPTs...	Stéphane RAYNAUD
05/11/2025	7h	Avec ChatGPT : - Créer des assistants virtuels pour ses équipes et ses clients - Utiliser les données pour réaliser des projections et des rapports - Planifier et gérer sa communication sur les réseaux sociaux	Cyril DEGRILART
	4h	Outlook - Optimiser son temps de travail et gagner en efficacité	E-learning
Cout 879 euros à partir de 5 participants (au lieu de 982.50 euros)			

Pack Formation



Pack BIEN ETRE : Réussir sa période fiscale <i>*(formation intra - 12 participants maximum)</i>			
Date	Durée	Intitulé de la formation	Animateur
	14h	Optimiser mon organisation Prioriser mon temps	Betty VIRACAONDIN
	14h	Renforcer sa confiance en soi : - Prendre conscience de ses propres ressources pour les mettre en œuvre dans sa vie professionnelle. - Développer une attitude positive au quotidien. - Atteindre ses buts et objectifs professionnels et de vie. - Renforcer la confiance en soi.	Alicia TANDRYA
	2h	BONUS = Visio avec une intervenante	
N'hésitez pas à prendre contact avec Elodie OUDIN : 0692 799 012 - numeria@numeria.re			

Pack FISCALITÉ : Maîtriser les plus-values professionnelles et privées et ses exonérations Réf. : 22FIS0023			
Date	Durée	Intitulé de la formation	Animateur
20/11/2025 02/12/2025	10,30h	Plus-values professionnelles et privées + ½ journée de cas pratiques	Pierrick MITAINE
	3h	Régime fiscal et exonérations applicables aux plus-values professionnelles	E-learning
	2,30h	Régime fiscal et les exonérations applicables aux plus-values privées	E-learning
Coût 839 euros à partir de 5 participants (au lieu de 925 euros)			

SOMMAIRE



COMPTABILITÉ / RÉVISION

2 formations disponibles



DURABILITÉ

1 formation disponible



GESTION DE PATRIMOINE

6 formations disponibles



JURIDIQUE

10 formations disponibles



SECTEURS

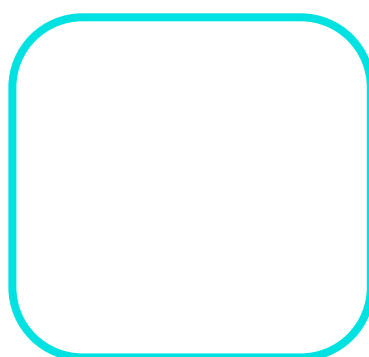
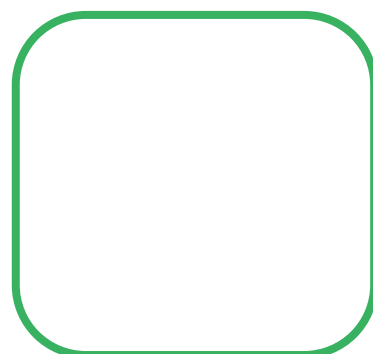
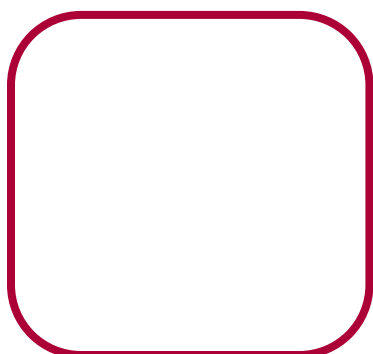
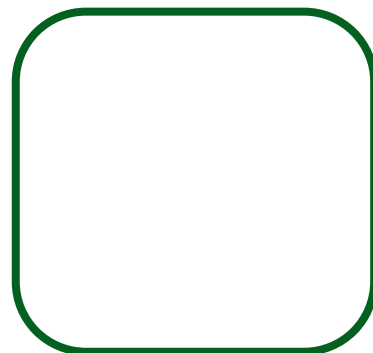
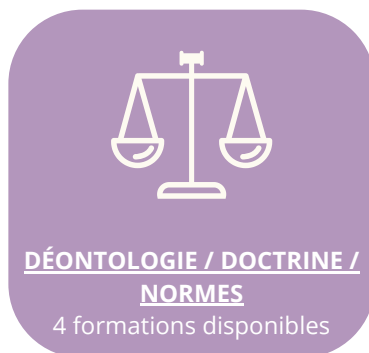
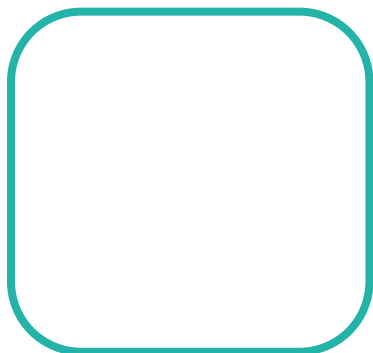
5 formations disponibles



SYSTÈME D'INFORMATION ET NUMÉRIQUE

12 formations disponibles

SOMMAIRE



COMPTA COM Comptabilité / Révision



Impact du règlement ANC n°2022-06 sur les comptes des associations

Nouveauté

Réf. CFPC : 01COM0082

Formateur : Nazimah TIMOL

Date : 09/10/2025 - Durée : 3.5 heures

Niveau : Fondamentaux

Méthode mobilisée : 

Public : 

PRÉAMBULE

L'application du règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers depuis le 1er janvier 2025 admet un impact non négligeable sur le secteur non marchand et notamment les associations et fondations.

L'intérêt de cette formation est donc de bien appréhender ces impacts de manière à pouvoir assister efficacement les clients du professionnel du chiffre, notamment s'il effectue une mission de présentation des comptes annuels d'une association.

Le lien avec les comptes consolidés ne sera pas abordé car non défini.

OBJECTIFS

- Identifier les principaux points d'évolution proposés par le règlement
- Identifier parmi les articles du règlement ceux qui sont susceptibles d'avoir un impact significatif pour une association
- Illustrer ces principaux points applicables aux états financiers d'une association
- Proposer et construire des états financiers d'une association en conformité avec le règlement
- Justifier la pertinence du modèle proposé par le cabinet

QUESTIONS TRAITÉES

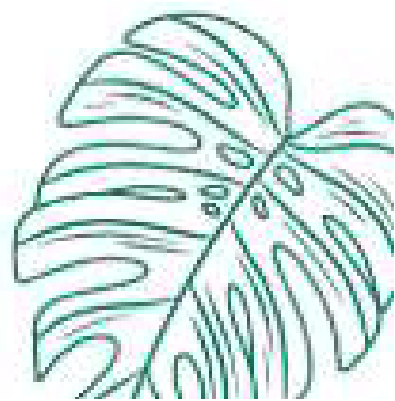
- Identifier les principaux points d'évolution proposés par le règlement
- Identifier parmi les articles du règlement ceux qui sont susceptibles d'avoir un impact significatif pour une association
- Illustrer ces principaux points applicables aux états financiers d'une association
- Proposer et construire des états financiers d'une association en conformité avec le règlement
- Justifier la pertinence du modèle proposé par le cabinet

PRÉ-REQUIS

Aucun



Je m'inscris →



COMPTA / Révision



Arrêté des comptes 2025 : aspects comptables, juridiques, sociaux et fiscaux

Réf. CFPC : 01COM0011

Formateur : Martine LANCIAUX

Date : 24/11/2025 - Durée : 7 heures

Niveau : Perfectionnement

Méthode mobilisée :



Public :



PRÉAMBULE

Chaque année de nombreux textes légaux, réglementaires, issus de la doctrine et de la jurisprudence modifient le cadre dans lequel les experts-comptables et leurs collaborateurs préparent les comptes annuels. Sommes-nous sûrs qu'au moment des travaux de clôture aucun texte n'a été omis ?

La participation à cette formation permettra de revoir toutes les principales nouveautés parues dont il faut tenir compte pour réfléchir à leur mise en œuvre et ainsi préparer les comptes annuels des clients en toute sécurité.

La formation ne traite pas de la révision des comptes.

OBJECTIFS

- Appliquer les nouveaux textes légaux et réglementaires influençant la préparation des comptes annuels.
- Prendre en compte les nouveaux textes applicables aux travaux.
- Analyser les incidences de ces modifications.

QUESTIONS TRAITÉES

1 - Panorama de l'actualité comptable, sociale et fiscale, précisions sur l'évolution des textes antérieurs à travers les cycles

- Achats/fournisseurs/stock, ventes/clients, immobilisations, social, fiscalité, trésorerie, capitaux propres, provisions pour risques et charges

2 - Panorama de l'actualité en matière d'information financière et comptable

- Annexe, rapport de gestion...
- Rappel et nouveautés en matière d'obligations comptables des personnes physiques et des personnes morales en fonction des seuils fiscaux et comptables

3 - Panorama de l'actualité juridique

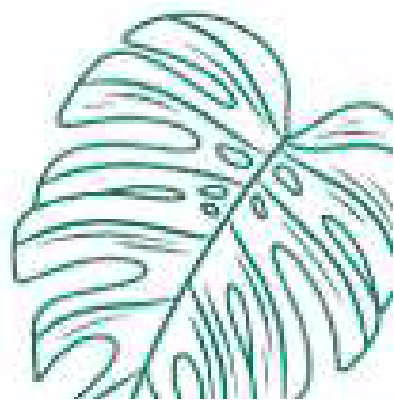
- Nouveaux textes importants
- Jurisprudence

PRÉ-REQUIS

Aucun



Je m'inscris →



Comptabilité / Révision

E-learning



Réf. :	Libellé	Public	Temps estimé	Durée d'accès
COM0014	Comptabilité - Prérequis		7h	3 mois
COM0030	Cycle Révision + : Réglementation comptable		7h	3 mois

En complément des formations en présentiel et en classes virtuelles, NUMERIA vous propose une large sélection de formations en E-learning. Les modules e-learning sont disponibles instantanément, 24h sur 24 via notre catalogue en ligne.



Déontologie / Doctrine

Lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme

Réf. CFPC : 01DDN0012

Formateur : Isabelle CARMI

Date : 07/10/2025 - Durée : 7 heures

Niveau : Fondamentaux

Méthode mobilisée : 

Public :  

PRÉAMBULE

Les experts-comptables et les commissaires aux comptes font partie des professionnels assujettis à la lutte anti blanchiment des capitaux au même titre que d'autres professionnels, tels que les notaires, les agents immobiliers et bien sûr les établissements financiers par exemple. En application du code monétaire et financier les experts-comptables, les commissaires aux comptes, leurs collaborateurs ainsi que les cabinets sont soumis, dans le cadre de leurs missions à des obligations spécifiques.

OBJECTIFS

- Connaître les moyens de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme :
- Organiser le cabinet au sens de la norme en application du dispositif normatif.
- Mettre en œuvre et formaliser la vigilance au sein du cabinet.
- Décrire les grandes étapes du contrôle LAB spécifique.

QUESTIONS TRAITÉES

1. Généralités

- Dispositif mis en œuvre par le CSO en 2019 et le H3C.
- Source et nature des obligations - finalité : la déclaration de soupçon.
- Contexte et évolution.

2. Délit de blanchiment et délit de financement du terrorisme

- Caractéristiques.
- Sanctions.
- Typologies.

3. Points clés

- Organisation de la structure d'exercice professionnel :
- L'approche par les risques, l'analyse des risques et évaluation des risques
- L'exercice de la vigilance à l'entrée en relation d'affaires :
- Obligations de vigilance au cours de la relation d'affaires :
- L'obligation de déclaration
- Le rôle des autorités de contrôles

PRÉ-REQUIS

Aucun



Je m'inscris →



Déontologie / Doctrine



Savoir traiter un dossier dans le cadre d'une mission de présentation

Réf. CFPC : 01DDN0015

Formateur : Philippe HO YEN

Date : 23/10/2025 - Durée : 7 heures

Niveau : Fondamentaux

Méthode mobilisée :



Public :



PRÉAMBULE

L'établissement des comptes dans le cadre d'une mission de présentation est la mission comptable la plus mise en œuvre au sein de la profession. Pour autant, les spécificités de la mission de présentation et la démarche à appliquer sont souvent méconnues. Il en résulte parfois de la sur-qualité, parfois de la sous-qualité dans le traitement des dossiers.

OBJECTIFS

- Identifier les enjeux de la mission de présentation
- Mettre en œuvre une approche pertinente dans le traitement du dossier : éléments de la norme professionnelle applicable, améliorations de nos pratiques professionnelles
- Conclure une mission de présentation : attestation à émettre

QUESTIONS TRAITÉES

1 - La mission de présentation - réglementation de référence

- Réglementation de l'expertise comptable : Textes applicables
- La mission de présentation : Nature et Objectifs
- Champ d'application de la mission de présentation
- Diligences requises par la NP 2300
- L'attestation de présentation
- Approche du dossier en mission de présentation
- Documentation des travaux

2 - La mission de présentation en pratique

- Acceptation d'un nouveau client / d'une nouvelle mission
- Établissement de la lettre de mission
- Travaux spécifiques à la mission de présentation
- Revue de dossiers et Supervision
- Communication avec le client
- Établissement du/des rapport(s)
- Travaux post mission de présentation annuelle

PRÉ-REQUIS

Aucun



Je m'inscris →



Déontologie / Doctrine

Les attestations de l'expert-comptable : comment les établir et les sécuriser : 5 à 8 situations pratiques

Réf. CFPC : 01DDN0017

Formateur : Dominique JOURDE

Date : 23/10/2025 - Durée : 7 heures

Niveau : Fondamentaux

Méthode mobilisée : 

Public :  

OBJECTIFS

- Décrire le schéma général actualisé du cadre de référence
- S'approprier le vocabulaire et le processus d'établissement d'une attestation
- Mettre en œuvre une démarche opérationnelle permettant d'identifier les diligences à réaliser

QUESTIONS TRAITÉES

1 - Rappel des textes applicables

- La mission d'attestation dans le cadre de référence
- La norme professionnelle applicable aux missions d'assurance sur des informations autres que des comptes complets historiques (Attestations particulières) : la NP 3100
- Rappel des textes applicables à toutes les missions

2 - Les fondamentaux pour établir une attestation

- L'objet considéré
- L'information attestée
- Les parties prenantes
- Travail à partir d'exemples
- Les diligences à mettre en œuvre

3 - L'émission de l'attestation en tant que telle

- La forme
- Le contenu
- La formulation de l'opinion
- La date
- La signature

4. Exemples d'attestation

- Mission d'assurance de niveau modéré – Attestation directe – Attestation portant sur le montant d'un compte courant d'associé bloqué
- Attestation de concordance avec les comptes annulés portant sur le montant des capitaux propres
- Mission d'assurance de niveau modéré – Attestation directe - Attestation sur le chiffre d'affaires de l'entité X réalisé sur la période Z avec le client Y
- Mission d'assurance de niveau modéré – Attestation indirecte - Attestation sur le chiffre d'affaires de l'entité X réalisé sur la période Z avec le client Y
- Attestations particulières dans le cadre des aides Covid - Exemple de l'attestation coûts fixes
- Mission d'assurance de niveau modéré - Attestation directe - Attestation de non-rémunération

PRÉ-REQUIS

Aucun



Je m'inscris →



Déontologie / Doctrine

Organiser le cabinet pour se préparer au contrôle qualité de la profession

Réf. CFPC : 01DDN0008

Formateur : Philippe HO YEN

Date : 10/12/2025 - Durée : 7 heures

Niveau : Fondamentaux

Méthode mobilisée : 

Public : 

PRÉAMBULE

Un contrôle qualité est programmé ou pourrait être programmé dans votre cabinet. Vous vous interrogez : votre cabinet respecte-t-il les exigences professionnelles ? A-t-il mis en place une organisation, des procédures, des outils adéquats ? Comment va se dérouler le contrôle ?

Vous souhaitez vivre ce contrôle intraprofessionnel et confraternel en toute sérénité afin d'en tirer le meilleur parti. Cette formation vous permet de connaître la procédure « contrôle qualité » en place, de faire le point sur votre cabinet et son fonctionnement et de vous préparer sans stress.

OBJECTIFS

Se préparer au contrôle qualité :

- Identifier la procédure et les outils du contrôleur qualité.
- Recenser et valider les éléments du contrôle.
- Formaliser les procédures à mettre en place.

QUESTIONS TRAITÉES

1 - Le contrôle qualité de la profession

- Présentation et organisation du contrôle de qualité.
- Étapes du contrôle de qualité.
- Outils et documentation à disposition des contrôlés.

2 - Le contrôle qualité en pratique

Réflexions sur votre plan d'action / La pratique au travers de cas d'études - Les textes de référence

- Organisation juridique de la structure d'exercice professionnel.
- Indépendance et incompatibilités.
- Compétence et maintien de la compétence.
- Procédures et systèmes de surveillance.
- Lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.
- Acceptation et maintien des missions.
- Lettre de mission.
- Délégation et planification de la mission.
- Normes spécifiques - Qualité du travail - Documentation des travaux.
- Revue de dossiers et supervision.
- Rapport.
- Secret professionnel et devoir de discrétion.
- Communication

PRÉ-REQUIS

Aucun



Je m'inscris →



Déontologie / Doctrine

E-learning



Réf. :	Libellé	Public	Temps estimé	Durée d'accès
DDN0001	Responsabilité du professionnel du chiffre et de l'audit - Pack complet		13 h	3 mois
DDN0002	Responsabilité du professionnel du chiffre et de l'audit - Panorama d'ensemble		4h	3 mois
DDN0003	Responsabilité du professionnel du chiffre et de l'audit - La responsabilité civile		4h30	3 mois
DDN0004	Responsabilité du professionnel du chiffre et de l'audit - La responsabilité pénale		4h	3 mois
DDN0005	Responsabilité du professionnel du chiffre et de l'audit - La responsabilité disciplinaire		1h30	3 mois
DDN0007	Experts-comptables : êtes-vous bien assurés ?		5h30	3 mois
DDN0009	Bien conduire vos missions et les sécuriser sous l'éclairage de la déontologie et du référentiel normatif		6h	3 mois
DDN0011	La complicité : quand et comment commence-t-elle ?		3 h	3 mois
DDN0022	Démarche de gestion des risques de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme (<i>Nouveauté</i>)		4h30	6 mois
DDN0014	Se familiariser à la déontologie et aux normes de la profession		3h30	3 mois
DDN0019	Lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme pour collaborateurs et réviseurs		3h30	3 mois
DDN0016	Découverte de la profession comptable		6h	3 mois
DDN0022	Démarche d'identification et d'évaluation des risques de Blanchiment de Capitaux et de Financement du Terrorisme (BC-FT) – Définition et mise en place des mesures de vigilance – Les opérations atypiques et démarche de clarification (e-learning)		4h30	6 mois

En complément des formations en présentiel et en classes virtuelles, NUMERIA vous propose une large sélection de formations en E-learning. Les modules e-learning sont disponibles instantanément, 24h sur 24 via notre catalogue en ligne.



CAP DURABILITÉ

Réf. CFPC : 01DUR0039

Formateur : Sonia BRAUN

Date : 01 & 02/07/2025

29 & 30/09/2025

Durée : 91.30 heures

Niveau : Expertise

Méthode mobilisée : 

Public :   



QUESTIONS TRAITÉES

La formation de 91 heures (*hors évaluation finale des compétences*) s'articule autour de 6 modules :

Cap 1 / La RSE : hier, aujourd'hui et demain

- Cap 1.1 Les débuts de la RSE - *2h00 en e-learning*
- Cap 1.2 Les enjeux et les chiffres clés - *1h00 en e-learning*
- Cap 1.3 La taxonomie - *1h30 en e-learning*

PRÉ-REQUIS

Aucun

Cap 2 / La directive CSRD de A à Z

- Cap 2.1 Genèse, objectifs et différences avec la DPEF - *1h00 en e-learning*
- Cap 2.2 Présentation du dispositif - *1h30 en e-learning*
- Cap 2.3 Modalités d'application - *1h00 en e-learning*
- Cap 2.4 ESRS 1 Exigences générales - *7h00 en présentiel*
- Cap 2.5 ESRS 2 Informations générales à publier - *7h00 en présentiel*
- Cap 2.6 Balisage - *1h30 en e-learning*

Cap 3 / Les critères ESG dans tous leurs états - Focus sur le E pour Environnement

- Cap 3.1 Enjeux et chiffres clés en matière environnementale - *0h30 en e-learning*
- Cap 3.2 Appréhension du changement climatique (ESRS E1) - *4h00 en e-learning*
- Cap 3.3 Gestion de la pollution (ESRS E2) - *4h00 en e-learning*
- Cap 3.4 Préservation des ressources aquatiques et marines (ESRS E3) - *4h00 en e-learning*
- Cap 3.5 Gestion de la biodiversité et écosystèmes (ESRS E4) - *4h00 en e-learning*
- Cap 3.6 Optimisation de l'utilisation des ressources et économie circulaire (ESRS E5) - *4h00 en e-learning*

Cap 4 / Les critères ESG dans tous leurs états - Focus sur le S pour Social

- Cap 4.1 Enjeux et chiffres clés en matière sociale - *0h30 en e-learning*
- Cap 4.2 Prise en compte des personnels de l'entreprise (ESRS S1) - *2h30 en e-learning*
- Cap 4.3 Prise en compte des travailleurs dans la chaîne de valeurs (ESRS S2) - *2h30 en e-learning*
- Cap 4.4 Prise en compte des communautés affectées (ESRS S3) - *2h30 en e-learning*
- Cap 4.5 Prise en compte des consommateurs et utilisateurs finaux (ESRS S4) - *2h30 en e-learning*

Cap 5 / Les critères ESG dans tous leurs états - Focus sur le G pour Gouvernance

- Cap 5.1 Enjeux et chiffres clés en matière de gouvernance - *0h30 en e-learning*
- Cap 5.2 Gouvernance, management des risques et contrôle interne (ESRS G1) - *3h00 en e-learning*

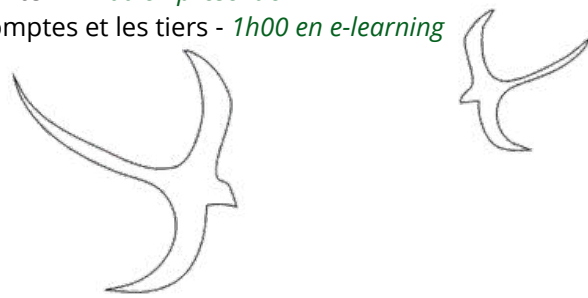
Cap 6 / La mission de certification du rapport de durabilité

- Cap 6.1 Auditeur de durabilité - *2h00 en e-learning*
- Cap 6.2 Institutions - *2h00 en e-learning*
- Cap 6.3 Démarche générale d'un audit (sur la base des normes d'exercice professionnel) - *7h00 en e-learning*
- Cap 6.4 Approche spécifique à l'assurance du rapport de durabilité - *14h00 en présentiel*
- Cap 6.5 Relations avec les CAC chargés de la certification des comptes et les tiers - *1h00 en e-learning*
- Cap 6.6 Rapport d'assurance - *7h00 en e-learning*

Cap 7 / Evaluation finale des compétences



Je m'inscris →



50 questions pour maîtriser les fondamentaux de la fiscalité

Réf. CFPC : 01FIS0052

Formateur : Philippe HO YEN

Date : 08/10/2025 - Durée : 7 heures

Niveau : Fondamentaux

Méthode mobilisée : 

Public : 

OBJECTIFS

- Acquérir les fondamentaux et les principes des sujets les plus fréquemment rencontrés en fiscalité, ainsi que leurs difficultés d'application

QUESTIONS TRAITÉES

1. Fiscalité des entreprises

- Immobilisations et amortissements
- Régime société mère/fille, point sur les évolutions 2021-2022
- Distributions de dividendes et intérêts de comptes courants
- Crédits d'impôt
- Entreprise individuelle : théorie du bilan et CGA
- Principes de déduction des charges
- Détermination du résultat fiscal

2. La TVA

- Notion d'assujetti
- L'autoliquidation : pourquoi, comment ? Difficultés d'application
- TVA et holding
- Régimes particuliers de taxation sur la marge
- Les locations immobilières
- Les ventes à distances
- Les demandes de remboursement de crédit de TVA

3. La vérification fiscale

- Actualité du contrôle fiscal : deux nouvelles formes de contrôle fiscal (contrôle à distance à partir du FEC, contrôle des remboursements de crédit de TVA)
- Le FEC

4. La fiscalité des particuliers

- L'imposition des dividendes
- L'imposition des cessions de titres
- Les principaux revenus des dirigeants des entreprises
- Les crédits d'impôts (investissement au capital des PME, crédit d'impôt Famille, etc.)

5. La fiscalité locale

- CFE et taxe foncière : points de vigilance
- DEC LOYER : pourquoi, quand, comment, risques

PRÉ-REQUIS

Aucun



Je m'inscris →



Défiscalisation et crédit d'impôt pour investissements productifs DOM (débutant)

Réf. LOCAL : 22FIS0020

Formateur : Claude HASSOLD

Date : 21/10/2025 - Durée : 7 heures

Niveau : Fondamentaux

Méthode mobilisée : 

Public : 



PRÉAMBULE

Aide fiscale pour des investissements spécifiques aux DOM

OBJECTIFS

- Donner les informations nécessaires aux participants pour renseigner utilement les clients

QUESTIONS TRAITÉES

Défiscalisation

- Origine et raison d'être
- Les investissements éligibles
- Les schémas de défiscalisation
- La coexistence d'un régime de plein droit avec des régimes d'agrément
- Les engagements à respecter
- Les obligations déclaratives et les sanctions en cas d'irrespect

CIOP

- Origine et raison d'être
- Les règles de coexistence avec la défiscalisation
- Les différences avec les régimes de défiscalisation

PRÉ-REQUIS

Aucun



Je m'inscris →



Le régime fiscal de la ZFA

Réf. LOCAL : 22FIS0021

Formateur : Claude HASSOLD

Date : 28/10/2025 - Durée : 7 heures

Niveau :

Méthode mobilisée : 

Public :  



PRÉAMBULE

Régimes complémentaires aux régimes d'aides à l'investissement

OBJECTIFS

- Permettre aux participants de connaître les modalités de bénéfice de ces avantages pour le conseil à leurs clients

QUESTIONS TRAITÉES

Impôts d'Etat

- Les impôts concernés et le détail des avantages fiscaux
- Le champs d'application
- Les conditions cumulatives d'éligibilité
- L'existence de secteurs prioritaires
- Les particularités concernant les régimes de groupe
- Les obligations déclaratives
- Le caractère optionnel de ce régime
- Les incidences connexes et l'évaluation du régime

Impôts locaux et avantages fiscaux

- CFE
- CVAE
- TFPB
- TFPNB

PRÉ-REQUIS

Aucun



Je m'inscris →



Défiscalisation et crédit d'impôt pour investissements productifs DOM (*confirmé*)

Réf. LOCAL : 22FIS0004

Formateur : Claude HASSOLD

Date : 30/10/2025 - Durée : 7 heures

Niveau : Expertise

Méthode mobilisée : 

Public :  



PRÉAMBULE

Aide fiscale pour des investissements spécifiques aux DOM

OBJECTIFS

- Donner les informations nécessaires aux participants pour renseigner utilement les clients

QUESTIONS TRAITÉES

Défiscalisation

- Défiscalisation
- Rappel des principes
- Comparaison entre les schémas possibles
- Les particularités des procédures administratives d'agrément
- Les difficultés d'interprétation de certaines notions (seuil, programme, investissement productif)
- Les différentes sanctions (irrespect des obligations, fourniture de données inexactes ...)
- Les modifications et rapports récents (LDF 2023, rapport IGF 2023, LDF 2024)
- L'encadrement Européen

CIOP

- Rappel des principes
- Les procédures applicables (plein droit, agréments, assiette, contentieux)

PRÉ-REQUIS

Aucun



Je m'inscris →



L'initiation à la fiscalité spécifique des DOM

Réf. LOCAL : 22FIS0001

Formateur : Claude HASSOLD

Date : 03 & 04/11/2025

Durée : 14 heures

Niveau : Fondamentaux

Méthode mobilisée : 

Public : 

PRÉAMBULE

Définir l'environnement fiscal et douanier spécifique aux DOM

OBJECTIFS

- Permettre aux participants non initiés de découvrir les particularités fiscales et douanières en vigueur dans les DOM et d'avoir une vision d'ensemble

QUESTIONS TRAITÉES

Présentation générale des divers régimes suivants :

Un statut douanier d'exception

- Un impôt sur la consommation spécifique : l'octroi de mer dont la base légale est l'article 349 du TFUE.
- Un statut communautaire d'extraterritorialité.

Une fiscalité indirecte adaptée

- Une TVA provisoirement non applicable dans deux DOM.
- L'application de taux de TVA minorés
- L'existence de règles de territorialité particulières pour les prestations de service
- L'existence d'exonérations de TVA spécifiques (art 50 undecies et duodecies de l'annexe IV au CGI)
- La renonciation à la TICSP au profit d'une taxe spéciale à la consommation au profit des conseils régionaux

L'abandon de recettes fiscales étatiques directes

- L'application de taux mineurs de taxes sur les salaires (art 231- 2 bis et 5 CGI)
- L'existence d'un abattement spécifique à l'impôt sur le revenu art 197-3 CGI.
- La mise en place de zones franches globales d'activités

L'incitation à l'investissement privé

- Un régime d'incitation, partiellement sous agrément de plein droit, à l'investissement dans certains secteurs d'activités (art 199 undecies b et 217 undecies)
- La mise en place de crédits d'impôt pour investissements DOM depuis le 01/01/2015 (art 244 Quater W et X).

PRÉ-REQUIS

Aucun



Je m'inscris →



Missions auprès des associations : aspects fiscaux

Réf. CFPC : 01FIS0084

Formateur : Nazimah TIMOL

Date : 13/11/2025 - Durée : 3.5 heures

Niveau : Fondamentaux

Méthode mobilisée : 

Public : 

PRÉAMBULE

Cette formation permet aux experts-comptables et aux commissaires aux comptes de connaître les points clés juridiques propres à ce secteur pour bien accompagner leurs clients ou auditer les comptes de ces structures. Elle met en évidence les points d'attention et les recommandations pour sécuriser la pratique de leurs clients, mesurer les risques et les éclairer

OBJECTIFS

- Acquérir les connaissances fiscales indispensables du secteur non lucratif
- Mener la démarche en 3 étapes pour chaque activité déployée au sein de la structure et mesurer les conséquences en matière d'imposition

QUESTIONS TRAITÉES

1- Les différentes sources de financement des associations et conséquences en matière fiscale

- Fonds propres, fonds publics, fonds privés
- Association ouverte ou fermée, avec des financements en provenance de l'étranger

2- La démarche pour appréhender la lucrativité d'une activité

- Les conséquences en matière d'imposition
- La notion de lien privilégié
- Sectorisation et filiation de certaines activités lucratives : pourquoi, comment et conséquences ultérieures

PRÉ-REQUIS

Aucun



Je m'inscris →



Plus-values professionnelles et privées

Réf. CFPC : 01FIS0055

Formateur : Pierrick MITAINE

Date : 20/11/2025 - Durée : 10.50 heures

Date : 02/12/2025

Niveau : Expertise

Méthode mobilisée : 

Public : 

OBJECTIFS

- Connaître l'essentiel des caractéristiques des plus-values
- Connaître l'essentiel des plus-values professionnelles ainsi que les dispositifs d'exonération ou de report d'imposition des plus-values
- Connaître l'essentiel des plus-values privées ainsi que les dispositifs d'exonération des plus-values immobilières et mobilières, ainsi que celles relatives aux titres sociaux

QUESTIONS TRAITÉES

1 - Rappel sur les plus-values et autres notions

- Critère de classification des plus-values
- Distinction court et long terme
- Sursis d'imposition
- Report d'imposition
- Les biens migrants
- Contrôle et PME

2 - Les plus-values professionnelles

- Les principales caractéristiques
- Les exonérations pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu (articles 151 septies, 151 septies A, 151 septies B)
- L'exonération commune aux entreprises soumises à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés (article 238 quindecies)
- Les reports pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu (articles 151 octies, 41, 151 nonies)
- Les entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés (titres de participation)

3 - Les plus-values privées

- Les principales caractéristiques
- Les plus-values immobilières
- Les plus-values mobilières (valeurs mobilières)
- Les plus-values sur biens meubles

INFORMATIONS PARTICULIÈRES

La formation théorique **est complétée** par une demi-journée de cas pratique, indispensable à son bon aboutissement.

PRÉ-REQUIS

Aucun



Je m'inscris →



La loi ESSOC ou le nouvel équilibre entre administration fiscale et contribuable

Réf. LOCAL : 22FIS0005

Formateur : Claude HASSOLD

Date : 25/11/2025 - Durée : 7 heures

Niveau : Fondamentaux

Méthode mobilisée : 

Public :  

PRÉAMBULE

Une évolution significative des relations entre administration étatique et usagers

OBJECTIFS

- Connaître et s'adapter aux nouveaux droits dont dispose le contribuable

QUESTIONS TRAITÉES

- Présentation détaillée des incidences fiscales de la loi ESSOC.
- Le droit à l'erreur (définition, champs d'application ...)
- L'extension des possibilités de régularisation avec réduction d'intérêt de retard
- Les nouvelles garanties fiscales en cas de contrôle (le recours hiérarchique, la garantie fiscale, le rescrit contrôle, le périmètre de la Commission, la limitation expérimentale des contrôles).
- Les mesures diverses (zones blanches, réduction d'amendes,).
- Les Questions - Réponses les plus fréquentes.

PRÉ-REQUIS

Aucun



Je m'inscris →



Entreprise individuelle : quelles stratégies fiscale, juridique et sociale avec l'option IS ?

Réf. CFPC : 01FIS0092

Formateur : Jean - Pierre COSSIN

Date : 26/11/2025 - Durée : 7 heures

Niveau : Perfectionnement

Méthode mobilisée : 

Public : 



PRÉAMBULE

Selon les statistiques de l'INSEE, les entreprises individuelles représentent la moitié du total des entreprises. Sur plus d'un million d'entreprises créées en 2022, plus de 70 % sont des entreprises individuelles.

Celles-ci constituent donc un secteur important de la clientèle des cabinets.

La protection du patrimoine personnel de l'entrepreneur individuel (EI) induite par la réforme du 14 février 2022 et l'option possible pour l'impôt sur les sociétés sont-elles des mesures susceptibles de remettre en cause les stratégies de mise en société de l'EI ?

OBJECTIFS

- Connaître les nouveautés issues de la loi en faveur de l'activité professionnelle relatives à l'option IS
- Donner en conséquence le meilleur conseil en matière fiscale, sociale et juridique en fonction des besoins du client EI

QUESTIONS TRAITÉES

- Rappel des éléments essentiels sur le patrimoine personnel et professionnel de l'EI : définition, renonciation à la protection, cas de remise en cause de l'étanchéité des patrimoines
- L'option pour l'IS : modalités, dispositifs d'exonération et/ou de report des plus-values, cas des biens migrants, traitement comptable, conséquences fiscales et sociales
- La transmission à titre gratuit ou onéreux de l'EI à l'IS, l'apport en société, le transfert universel du patrimoine professionnel (TUPP)
- Le décès de l'EI à l'IS
- L'EI en difficulté
- Alors, EI à l'IS, EURL ou SASU ?

PRÉ-REQUIS

Aucun



Je m'inscris →



Fiscalité des dirigeants de PME et fiscalité de l'entreprise individuelle

Réf. CFPC : 01FIS0005

Formateur : Jean - Pierre COSSIN

Date : 28/11/2025 - Durée : 7 heures

Niveau : Perfectionnement

Méthode mobilisée : 

Public :  



OBJECTIFS

- Différencier les régimes fiscaux susceptibles d'être proposés aux dirigeants de PME

Aucun

QUESTIONS TRAITÉES

1 - Le choix du régime fiscal de l'entreprise

- Le régime juridique de l'entreprise induit généralement son régime fiscal mais il peut exister des options à exercer (IR ou IS)
- Les conséquences de l'assimilation de l'entreprise individuelle à une EURL : un choix fiscal

2 - La fiscalité de l'entreprise soumise à l'IR et la fiscalité de son dirigeant

- Les règles générales propres aux BIC (les régimes fiscaux, l'imposition des revenus, l'imposition de l'EIRL ; la suppression de la théorie du bilan, etc.)
- Les régimes d'exonérations "partielle" ou "totale" des bénéfices (ZRR, ZFU, etc.)
- Les points particuliers propres au régime des BIC (gestion des déficits professionnels et non professionnels, impositions et exonérations des plus-values professionnelles ; conséquences fiscales du compte de l'exploitant débiteur, etc.)

3 - La fiscalité de l'entreprise soumise à l'IS et la fiscalité de son dirigeant

- La détermination et l'imposition des résultats de l'entreprise soumise à l'IS (et la gestion des déficits)
- L'imposition des revenus des dirigeants (distributions de dividendes et rémunérations)

4 - La fiscalité du financement de l'entreprise et des investissements

- La déduction des frais financiers d'acquisition
- L'imposition des produits de placements financiers à revenus fixes

5 - Les « outils » fiscaux à la disposition du dirigeant de PME

- Les plus-values sur valeurs mobilières (sursis et reports, etc.)
- L'épargne investie dans l'entreprise (réduction d'impôt, etc.)
- Les « apports-cessions » et la constitution de la société holding
- L'inscription des titres sur un PEA (si les conditions sont remplies)
- Les choix d'investissement dans l'immobilier de l'entreprise

PRÉ-REQUIS

Aucun



Je m'inscris →



Atelier pratique : les sociétés interprofessionnelles de soins ambulatoires (SISA) maisons de santé

Nouveauté

Réf. CFPC : 01FIS0105

Formateur : Catherine LOGEAS

Date : 28/11/2025 - Durée : 3.5 heures

Niveau : Perfectionnement

Méthode mobilisée : 

Public :  

PRÉAMBULE

Cet atelier pratique est le complément de la formation « SISA et Maisons de Santé ».

Il complète la formation initiale et en est indissociable. Il permet de voir concrètement quelles sont les implications fiscales, comptables et juridiques des différents cas de figures rencontrés dans les SISA, tant au niveau de la SISA qu'au niveau de ses associés.

OBJECTIFS

- Appréhender les différents cas de figure juridiques, comptables et fiscaux qui peuvent être rencontrés dans les SISA
- Expliquer les implications dans la comptabilité et la fiscalité individuelles des associés des SISA

QUESTIONS TRAITÉES

- Points d'attention juridique sur les SISA
- Interactions possibles entre une SCM et une SISA
- Comptabilité de la SISA, ses produits, ses charges
- Facturations des associés vers la SISA
- Fiscalité de la SISA : Impôt sur les sociétés ou pas
- Fiscalité des associés de la SISA : répercussions sur chacune et chacun des associés des sommes provenant de la SISA (facturations, répartitions du résultat)

PRÉ-REQUIS

Nous recommandons aux participants d'avoir suivi la formation « [Les sociétés interprofessionnelles de soins ambulatoires \(SISA\) et maisons de santé](#) ».

Afin d'apprécier leurs connaissances, les participants devront obligatoirement réaliser un test de positionnement depuis leur espace participant au moment de la demande d'inscription.

En l'absence de réalisation de ce test de positionnement en amont, la demande d'inscription ne pourra pas être confirmée.



Je m'inscris →



La rémunération des associés de Société d'exercice libéral

Nouveauté

Réf. LOCAL : 22FIS0019

Formateur : Catherine LOGEALS

Date : 28/11/2025 - Durée : 3.5 heures

Niveau : Fondamentaux

Méthode mobilisée : 

Public :  



PRÉAMBULE

La Société d'Exercice Libéral (SEL) constitue aujourd'hui un outil incontournable pour structurer l'activité des professionnels libéraux. Toutefois, son utilisation soulève des questions complexes tant sur les plans fiscal, social que patrimonial.

Cette formation vise à apporter une compréhension claire des fondamentaux juridiques et fiscaux de la SEL, à décrypter les évolutions doctrinales récentes, à intégrer les précisions administratives impactant les professionnels concernés, et à explorer les leviers d'optimisation offerts par l'interposition d'une holding.

OBJECTIFS

- Comprendre les fondamentaux de la SEL
- Maîtriser les changements fiscaux récents
- Appliquer les précisions administratives
- Intégrer la holding dans la stratégie SEL

QUESTIONS TRAITÉES

1 - Comprendre les fondamentaux de la SEL

- Formes de SEL
- Imposition (IS) et conséquences
- Déductibilité des rémunérations

2 - Maîtriser les changements fiscaux

- Nouvelle doctrine (BNC vs. art. 62/TS)
- Répartition des rémunérations

3 - Appliquer les précisions administratives

- Obligations déclaratives (BNC, SEL)
- Déduction des charges (transport, cotisations)
- Statut de l'associé (vs. EURL, patientèle)
- Ecritures comptables clés
- Parts de SEL (actif professionnel)

4 - Intégrer la holding dans la stratégie SEL

- Avantages / inconvénients de la holding
- Optimisation fiscale et patrimoniale (aperçu)

PRÉ-REQUIS

Aucun



Je m'inscris →



Fiscalité de la vente sur internet : l'essentiel à savoir

Réf. CFPC : 01FIS0069

Formateur : Pierrick MITAINE

Date : 02/12/2025 - Durée : 3.5 heures

Niveau : Perfectionnement

Méthode mobilisée : 

Public : 



PRÉAMBULE

Le développement constant du e-commerce, au travers notamment de la crise sanitaire qui a rendu incontournable cette modalité de vente ou de prestation de services, nécessite d'en bien connaître les difficultés qui sont d'ordre comptable, fiscal et juridique.

La matière est en évolution permanente. Plus particulièrement axé sur la fiscalité, ce support permettra de sécuriser les pratiques du cabinet et des collaborateurs en charge des déclarations fiscales ayant trait à ce type d'opérations.

OBJECTIFS

- Maîtriser les règles de base en fiscalité sur l'e-commerce, et en particulier la TVA
- Maîtriser les déclarations administratives, règles d'imposition et cas particuliers de l'e-commerce

QUESTIONS TRAITÉES

1 - E-commerce et TVA

- Contexte de la TVA e-commerce :
- Rappel sur les régimes d'imposition de la TVA
- Opérations de vente en ligne (biens, services, prestations de services en ligne)
- Règles de territorialité en TVA internationale
- Présentation de l'outil Mind-map sur les particularités de la TVA (position du vendeur / position de l'acheteur, B to B / B to C, etc.)
- Points pratiques et mini-cas pratiques

2 - Déclarations administratives, imposition du résultat fiscal & cas particuliers

- Déclarations administratives
- Imposition du résultat fiscal
- Cas particuliers
- Se préparer à la facturation électronique

PRÉ-REQUIS

Aucun



Je m'inscris →



Loi de Finances 2026 et actualité fiscale

Réf. CFPC : 01FIS0001

Niveau : Perfectionnement

Formateur : Olga CONDE

Date : 16/02/2026 - Saint Pierre

Date : 17/02/2026 - Saint Gilles

Formateur : Jean Pierre COSSIN

Date : 02/02/2026 - Saint Denis

Date : 03/02/2026 - Saint Gilles

Méthode mobilisée : 

Public :  



PRÉAMBULE

Suite à l'adoption de la loi de Finances pour 2026, venez maîtriser les dispositions fiscales applicables en 2026 ainsi que les nouvelles règles fiscales les plus récentes.

OBJECTIFS

- Appréhender les impacts des nouveautés fiscales applicables dès l'année 2026

QUESTIONS TRAITÉES

- Loi de finances pour 2026
- Actualité fiscale 2025

PRÉ-REQUIS

Aucun



Je m'inscris →



Enjeux fiscaux de la holding animatrice

Réf. CFPC : 01FIS0040

Formateur : Olga CONDE

Date : 18/02/2026 - Durée : 3.5 heures

Niveau : Fondamentaux

Méthode mobilisée : 

Public :  



PRÉAMBULE

Cette formation s'adresse aux experts-comptables et aux commissaires aux comptes.

La fiscalité distingue, entre les sociétés holding, celles qui sont passives de celles qui sont animatrices.

Cette distinction est souvent difficile à effectuer alors même qu'elle revêt une grande importance au plan juridique et dans la mesure où certains dispositifs fiscaux sont souvent réservés aux seules sociétés holding animatrices.

De plus, ces sociétés font l'objet d'un examen attentif de la part de l'administration fiscale.

OBJECTIFS

- Expliquer la notion d'holding animatrice au regard des différentes solutions jurisprudentielles.
- Décrire l'impact et les risques liés au caractère animateur de la société holding pour l'application des différents impôts.
- Distinguer, pour les besoins des régimes de faveur, entre les sociétés holdings animatrice et les sociétés interposées.

QUESTIONS TRAITÉES

1. Introduction à la holding animatrice et définition fiscale

2. Holding animatrice et impôt sur les sociétés : déduction des management fees

3. Holding animatrice et taxes indirectes et sur les salaires

- TVA
- Taxe sur les salaires

4. Holding animatrice et patrimoine

- Pactes Dutreil transmission
- IFI

5. Holding animatrice, base imposable et réduction d'impôt

- Plus-values sur titres
- Réduction souscription IR PME

PRÉ-REQUIS

Aucun



Je m'inscris →



Maîtrisez les particularités fiscales des SCI

Réf. CFPC : 01FIS0039

Formateur : Olga CONDE

Date : 19/02/2026 - Durée : 3.5 heures

Niveau : Fondamentaux

Méthode mobilisée : 

Public :  

PRÉAMBULE

Outil de gestion patrimonial, la SCI est de plus en plus utilisée par les praticiens. Afin d'identifier les erreurs à ne pas commettre, cette formation fait le point sur les principaux éléments du cadre juridique et fiscal de la SCI au regard de l'actualité et de la jurisprudence.

OBJECTIFS

- Décrire les règles fiscales relatives à la SCI et à la gestion de l'immobilier
- Identifier les avantages et inconvénients liés à chaque situation
- Identifier les principaux pièges à éviter et les risques de remise en cause des régimes d'imposition au regard de l'actualité

QUESTIONS TRAITÉES

- Gestion fiscale des revenus
- SCI et plus-values de cession
- SCI et IFI
- TVA et Locations immobilières

PRÉ-REQUIS

Aucun



Je m'inscris →





Réf. :	Libellé	Public	Temps estimé	Durée d'accès
FIS0024	La holding : Un outil d'optimisation à maîtriser		5h	3 mois
FIS0025	L'audit de la TVA intra-communautaire		7h	3 mois
FIS0026	Régime fiscal et exonérations applicables aux plus-values professionnelles		2h30	3 mois
FIS0027	Le régime fiscal et les exonérations applicables aux plus-values privées après les réformes		2h	3 mois
FIS0028	TVA et territorialité des prestations de services : règles et difficultés d'application		2h	3 mois
FIS0029	TVA sur opérations immobilières : règles et difficultés d'application		2h30	3 mois
FIS0030	Micro-entreprises : Quelles conséquences du dépassement des seuils ?		2h	3 mois
FIS0032	Appliquer les conventions fiscales internationales aux dividendes, intérêts et redevances		2h	3 mois
FIS0036	TVA et territorialité des livraisons de biens		3h	3 mois
FIS0064	Fiscalité des entreprises – Prérequis		3h	3 mois
FIS0066	Fiscalité des particuliers - Prérequis		6h	3 mois

En complément des formations en présentiel et en classes virtuelles, NUMERIA vous propose une large sélection de formations en E-learning. Les modules e-learning sont disponibles instantanément, 24h sur 24 via notre catalogue en ligne.



PAT Gestion de Patrimoine

Donner sans donner... grâce à la société civile de famille

Réf. CFPC : 01PAT0001

Formateur : Catherine CAUMETTE

Date : 01/12/2025 - Durée : 3.5 heures

Niveau : Fondamentaux

Méthode mobilisée : 

Public :  

PRÉAMBULE

Souvent la volonté de donner est freinée par la perte des pouvoirs de décision.
Or, à défaut d'anticiper et de préparer la transmission de son patrimoine, les droits de succession pourraient s'avérer être très élevés.
Comment faire pour donner sans donner ?

OBJECTIFS

- Savoir recourir à la société civile pour atteindre l'objectif visé tout en conservant le pouvoir de décision
- Savoir anticiper et mesurer les conséquences de la transmission de son patrimoine

QUESTIONS TRAITÉES

1 - De l'utilité d'une société civile de famille

2 - Donner sans donner le pouvoir !

- L'organisation des pouvoirs
- Éviter les inconvénients d'une indivision
- Éviter les inconvénients du démembrement
- Les droits de vote multiples

3 - Donner sans donner les résultats !

- L'affectation des résultats
- L'affectation des résultats en présence de parts démembrées

PRÉ-REQUIS

Aucun



Je m'inscris →



PAT Gestion de Patrimoine

Société d'acquêts : un petit truc en plus !

Nouveauté

Réf. CFPC : 01PAT0055

Formateur : Catherine CAUMETTE

Date : 01/12/2025 - Durée : 3.5 heures

Niveau : Fondamentaux

Méthode mobilisée : 

Public :  

PRÉAMBULE

Mariés sous le régime de la séparation de biens, les époux désirent souvent ne pas rester leur vie durant qu'avec des patrimoines personnels. Ils aimeraient aussi avoir des biens communs (et non indivis), tels que la résidence principale, l'outil de travail.

Comment faire pour cumuler la séparation de biens et la communauté de biens ? Mettre en place dans son contrat de mariage une clause particulière : la société d'acquêts !

OBJECTIFS

- Identifier les enjeux du contrat de mariage et plus précisément de l'intérêt de la société d'acquêts
- Bénéficier d'exemples concrets d'application sur la résidence principale ou l'entreprise

QUESTIONS TRAITÉES

1 - Notion de biens indivis et biens communs

2 - La société d'acquêts un petit truc en plus pour :

- La résidence principale ?
- L'entreprise ?
- Etc ...

3 - Comment durant le mariage insérer une ou plusieurs clauses dans son contrat de mariage ?

PRÉ-REQUIS

Aucun



Je m'inscris →



PAT Gestion de Patrimoine

Régimes matrimoniaux et titres sociaux

Nouveauté

Réf. CFPC : 01PAT0053

Formateur : Catherine CAUMETTE

Date : 02/12/2025 - Durée : 3.5 heures

Niveau : Fondamentaux

Méthode mobilisée : 

Public :  

PRÉAMBULE

Choisir la forme de la société constitue une étape importante dans la vie du chef d'entreprise pour bien protéger sa famille des aléas de la vie professionnelle.

Mais l'entreprise est-elle protégée des aléas de la vie privée ?

OBJECTIFS

Identifier les impacts du régime matrimonial :

- lors de l'acquisition des titres ;
- au moment de la cession des titres sociaux (parts sociales et actions) ;
- lors du divorce ou du décès.

QUESTIONS TRAITÉES

À partir de plusieurs situations concrètes, l'objectif sera de bien distinguer le titre (qualité d'associé) et la finance (origine civile des fonds).

1 - Du contrat de société

2 - Acquisition de titres sociaux

- Époux mariés sous le régime légal de la communauté
- Époux mariés sous le régime de séparation de biens
- Biens communs et biens propres

3 - Cession de titres sociaux :

- Qui signe l'acte de cession de titres ?
- Défaut d'intervention du conjoint (conséquences)
- Points de vigilance

4 - Décès de l'associé :

- Transmission des parts de SNC
- Transmission des parts sociales de SARL ou SC
- Transmission des actions : SAS
- Titres sociaux et droits de vote

PRÉ-REQUIS

Aucun

 Je m'inscris →



PAT Gestion de Patrimoine

Décès du chef d'entreprise : Qui hérite de quoi et combien ça coûte ?

Nouveauté

Réf. CFPC : 01PAT0022

Formateur : Catherine CAUMETTE

Date : 02/12/2025 - Durée : 3.5 heures

Niveau : Fondamentaux

Méthode mobilisée : 

Public :  

PRÉAMBULE

Lorsque survient le décès du chef d'entreprise que devient l'entreprise ? et la famille ?

OBJECTIFS

- Décrire les principes fondamentaux de la dévolution successorale
- Expliquer le cas du chef d'entreprise pacsé et la notion de réserve et de quotité disponible
- Décrire le cas de l'Entreprise individuelle et de la société
- Expliquer le calcul des droits à payer

QUESTIONS TRAITÉES

- Déroulement d'une succession : rappel des fondamentaux
- Le chef d'entreprise pacsé
- Le chef d'entreprise marié
- Conséquence du décès d'un dirigeant de société sur la société
- Fiscalité des successions : Combien ? Qui paye les droits ?

PRÉ-REQUIS

Aucun

 Je m'inscris →



PAT Gestion de Patrimoine

La lecture patrimoniale des comptes des sociétés ou Comment détecter des missions de conseil patrimonial ?

Réf. LOCAL : 22PAT0007

Formateur : Catherine CAUMETTE

Date : 03/12/2025 - Durée : 7 heures

Niveau : Perfectionnement

Méthode mobilisée : 

Public :  

OBJECTIFS

- Identifier les interactions patrimoine professionnel / patrimoine privé
- Lire les comptes annuels sous un nouveau prisme
- Mesurer les conséquences au plan patrimonial, matrimonial, juridique et fiscal des différents postes du bilan et compte de résultat
- Identifier les solutions à mettre en œuvre pour sécuriser le client.

QUESTIONS TRAITÉES

A partir des comptes annuels, comment détecter les besoins patrimoniaux des clients ?

1- Analyse du bilan :

- Analyse des capitaux propres
 - Composition du capital
 - Niveau de capital
 - Présence de réserves
 - Analyse du niveau de résultat
- Comptes courants d'associés
- Emprunts en cours ?
- Bien immobilier à l'actif ?
- Présence de filiales à l'actif du bilan ?
- Présence de trésorerie disponible ?

2 - Analyse du compte de résultat :

- Présence d'un compte location immobilière ?
- Analyse de la rémunération du dirigeant
 - Rémunération proprement dite
 - Rémunération indirecte ou différée
 - Existence ou pas de contrats complémentaires
- Emprunt
 - Assurance emprunteur ?
 - Caution donnée par le chef d'entreprise ?
- Quelle capacité d'autofinancement ?

PRÉ-REQUIS

Aucun



Je m'inscris →



PAT Gestion de Patrimoine

S'initier à la gestion patrimoniale

Réf. CFPC : 01PAT0018

Formateur : Catherine CAUMETTE

Date : 04/12/2025 - Durée : 7 heures

Niveau : Fondamentaux

Méthode mobilisée : 

Public : 

PRÉAMBULE

Les chefs d'entreprise sont de plus en plus nombreux à s'interroger sur leur gestion patrimoniale. Mais les dirigeants sont souvent perturbés par la complexité juridique et fiscale et la diversité des offres, et donc remettent souvent « à plus tard » cette démarche.

Les responsables de dossier sont bien positionnés pour identifier les besoins des clients, recenser leurs attentes et alerter le cabinet sur l'opportunité d'accompagner le client dans cette démarche.

OBJECTIFS

- Connaître les enjeux économiques, juridiques et fiscaux d'une gestion patrimoniale pour proposer une mission aux clients.
- Maîtriser la méthodologie d'une gestion patrimoniale : inventaire du patrimoine, diagnostic de la situation patrimoniale, définition du projet, identification des choix possibles, enjeux du projet, etc.

QUESTIONS TRAITÉES

1 - Bilans à caractère familial et successoral

- Bilan prévoyance
- Bilan retraite
- Bilan successoral

2 - Missions destinées à améliorer les revenus du chef d'entreprise

- Alléger la pression fiscale
- Accroître le patrimoine du chef d'entreprise

3 - Transmission du patrimoine

4 - Diagnostic patrimonial global

- Comprendre les enjeux d'une mission de conseil patrimonial global
- Proposition d'un questionnaire favorisant l'entretien patrimonial avec son client
- Détecter les besoins du client pour alerter le cabinet

PRÉ-REQUIS

Aucun



Je m'inscris →



Gestion de Patrimoine

E-learning



Réf. :	Libellé	Public	Temps estimé	Durée d'accès
PAT0013	Le démembrement de propriété		3h	3 mois

En complément des formations en présentiel et en classes virtuelles, NUMERIA vous propose une large sélection de formations en E-learning. Les modules e-learning sont disponibles instantanément, 24h sur 24 via notre catalogue en ligne.



Véhicules de tourisme à usage professionnel : comment bien conseiller votre client ?

Nouveauté

Réf. CFPC : 01GEF0066

Formateur : Benjamin WEIN

Date : 29/09/2025 - Durée : 3.5 heures

Niveau : Fondamentaux

Méthode mobilisée : 

Public :  

OBJECTIFS

- Appréhender les obligations fiscales, comptables et sociales liées aux véhicules professionnel
- Identifier les leviers d'optimisation financière pour l'acquisition, l'utilisation et la cession de véhicules
- Identifier les considérations juridiques et organisationnelles dans la gestion des véhicules d'entreprise
- Accompagner les dirigeants dans leurs choix stratégiques en tenant compte des spécificités et sectorielles
- Structurer une approche d'audit pour sécuriser la conformité et maîtriser les risques liés aux véhicules professionnels

QUESTIONS TRAITÉES

1. Gestion fiscale et comptable des véhicules professionnels

- Quels sont les impacts fiscaux liés à la TVA, la TVS et les réintégrations comptables ?
- Comment comptabiliser l'entrée, l'utilisation et la sortie des véhicules (achats, leasing, cessions) ?

2. Optimisation sociale et financière

- Quels sont les impacts des avantages en nature pour les dirigeants et les salariés ?
- Comment optimiser le financement des véhicules (fonds propres, emprunt, leasing) ?

3. Analyse économique et stratégique

- Comment évaluer le coût total de possession (TCO) pour un véhicule ou une flotte ?
- Quelles sont les meilleures pratiques pour choisir et acquérir un véhicule en fonction des besoins de l'entreprise ?

4. Considérations juridiques

- Quels impacts la forme juridique de l'entreprise a-t-elle sur le traitement des véhicules ?
- Comment gérer les responsabilités civile et pénale en cas d'accidents ou de mésententes ?

5. Approche d'audit et contrôle des risques

- Quels sont les principaux points de contrôle dans la gestion d'une flotte de véhicules ?
- Comment identifier et limiter les risques d'utilisation abusive ou non conforme des véhicules ?

PRÉ-REQUIS

Aucun



Je m'inscris →



Savoir analyser la compétitivité d'une TPE-PME en 10 points clés avec le dirigeant

Nouveauté

Réf. CFPC : 01GEF0073

Formateur : Pierrick MITAINE

Date : 08/10/2025 - Durée : 7 heures

Niveau : Fondamentaux

Méthode mobilisée : 

Public : 

PRÉAMBULE

Dans un contexte économique où les TPE-PME doivent constamment s'adapter pour rester compétitives, l'expert-comptable est un interlocuteur privilégié pour aider les dirigeants à prendre des décisions éclairées. Évaluer la compétitivité d'une entreprise ne se limite pas à l'analyse financière : il s'agit de comprendre son positionnement global, d'identifier ses points forts et d'anticiper ses axes de progression.

Cette formation propose une approche structurée en 10 points clés, permettant de diagnostiquer efficacement les enjeux stratégiques d'une TPE-PME.

OBJECTIFS

- Identifier les facteurs clés influençant la compétitivité d'une TPE-PME, tant sur le plan interne qu'externe
- Diagnostiquer les forces et faiblesses des processus internes et des ressources humaines
- Prioriser les leviers d'action pour améliorer la rentabilité et la compétitivité

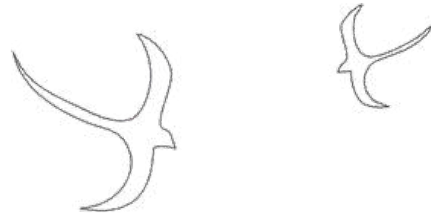
QUESTIONS TRAITÉES

- Définir les fondamentaux de la compétitivité et prendre connaissance des spécificités de la TPE-PME
- Évaluer la structure financière et la continuité d'exploitation en 10 points clés
- Élaborer des recommandations stratégiques avec le dirigeant
- Présentation au client dans un temps efficace

PRÉ-REQUIS

Aucun

 Je m'inscris →



Comment développer des missions de DAF externalisé chez ses clients ?

Nouveauté

Réf. CFPC : 01GEF0063

Formateur : Pierrick MITAINE

Date : 27/10/2025 - Durée : 7 heures

Niveau : Fondamentaux

Méthode mobilisée : 

Public :  

PRÉAMBULE

Dans un environnement économique où les entreprises, en particulier les TPE et PME, recherchent des solutions flexibles et stratégiques pour piloter leur gestion financière, le rôle de Directeur Administratif et Financier (DAF) externalisé devient une opportunité majeure pour les cabinets d'expertise comptable. En s'appuyant sur leur expertise, les cabinets peuvent proposer un accompagnement sur mesure, allant au-delà de la comptabilité classique pour offrir des services à forte valeur ajoutée.

Cette formation a pour objectif de donner les clés pour structurer et déployer efficacement des missions de DAF externalisé. Elle permet d'identifier les besoins spécifiques de ses clients, de construire une offre adaptée et de positionner le cabinet comme un partenaire stratégique incontournable, tout en développant des revenus récurrents et pérennes.

OBJECTIFS

- Identifier les besoins spécifiques des TPE et PME en matière de pilotage financier et de gestion stratégique
- Structurer une offre de DAF externalisé adaptée à la typologie et aux attentes de ses clients
- S'approprier les outils et indicateurs clés nécessaires à la mise en œuvre et au suivi des missions
- Accompagner ses clients dans leurs décisions stratégiques grâce à une approche proactive et personnalisée
- Positionner le cabinet comme un acteur clé du pilotage financier, renforçant ainsi votre rôle de partenaire stratégique et votre attractivité commerciale

QUESTIONS TRAITÉES

- Identifier les besoins des entreprises pour des missions de DAF externalisé
- Structurer une offre de service adaptée de DAF externalisé
- Mettre en œuvre les outils et indicateurs nécessaires
- Accompagner les dirigeants dans leurs décisions stratégiques
- Valoriser et promouvoir l'offre auprès des clients

PRÉ-REQUIS

Aucun



Je m'inscris →



Accompagner ses clients en période de crise dès les premiers signes de difficulté

Nouveauté

Réf. CFPC : 01GEF0062

Formateur : François Xavier LUCAS

Date : à définir - Durée : 3.5 heures

Niveau : Fondamentaux

Méthode mobilisée : 

Public :  

PRÉAMBULE

Dans un environnement économique de plus en plus incertain, les chefs d'entreprise doivent faire face à de nombreux défis : tensions sur la trésorerie, baisses d'activité, évolutions réglementaires, difficultés d'accès au financement. L'expert-comptable est un acteur clé pour accompagner ses clients dans ces périodes délicates, en leur apportant un diagnostic précis et des solutions adaptées.

Cette formation, spécialement conçue pour les dirigeants et collaborateurs expérimentés de cabinets d'expertise comptable, leur permettra de développer une posture de conseil stratégique face aux crises économiques, financières ou conjoncturelles. L'objectif : outiller les professionnels pour aider efficacement leurs clients à anticiper, gérer et surmonter ces situations critiques.

OBJECTIFS

- Identifier les signaux faibles de difficultés potentielles
- Définir une stratégie d'accompagnement et de prévention des difficultés
- Identifier les divers outils à mettre en place et le partage d'expériences

QUESTIONS TRAITÉES

- Les crises se succèdent à un rythme rapide, exemple de la crise sanitaire
- L'analyse des risques et des difficultés rencontrées par les TPE / PME
- La réponse de gestion : anticiper et mettre en place des indicateurs pertinents
- La réponse financière : mobiliser le poste clients, communiquer avec sa banque, jouer sur les délais de paiements et divers moratoires possibles, geler les investissements, réfléchir à la structure de coûts
- La réponse juridique : procédure ad hoc, mesures de sauvegarde, redressement judiciaire, procédure d'alerte

PRÉ-REQUIS

Aucun



Je m'inscris →



Actuel associations et secteur non marchand

Réf. CFPC : 01JUR0004

Formateur : Nazimah TIMOL

Date : 09/10/2025 - Durée : 3.5 heures

Niveau : Expertise

Méthode mobilisée : 

Public :  

OBJECTIFS

- Décrire les dernières évolutions de la réglementation juridique, comptable, fiscale et sociale des associations et les points spécifiques du secteur non marchand.

QUESTIONS TRAITÉES

- L'actualité (comptable, fiscale, sociale et juridique) 2023-2024 et les spécificités du secteur associatif et non marchand, notamment les sujets suivants (liste non exhaustive) :
- Actualités comptables : dernières réponses sur l'application du règlement ANC 2018-06, etc.
- Actualités fiscales : jurisprudences, rescrits, BOFiP, etc.
- Actualités sociales : associations employeuses, bénévolat, etc.
- Actualités juridiques : lois, décrets, jurisprudences, etc.
- L'approche pédagogique retenue pour traiter l'actualité de manière pragmatique est la suivante pour chaque sujet important :
- Rappels
- Quoi de neuf ?
- Que faut-il faire ?
- Qui est concerné ?
- Quelle est la date d'entrée en vigueur ?
- Une rubrique « À vous de voir ! » permet de présenter succinctement les sujets plus secondaires.

PRÉ-REQUIS

Nous recommandons aux participants d'avoir une bonne connaissance du secteur associatif **ou** d'avoir suivi la formation "[Traiter un dossier association et fondation](#)".

Afin d'apprécier leurs connaissances, les participants devront obligatoirement réaliser un test de positionnement depuis leur espace participant au moment de la demande d'inscription.

En l'absence de réalisation de ce test de positionnement en amont, la demande d'inscription ne pourra pas être confirmée.



Je m'inscris →



Missions auprès des associations : aspects juridiques

Réf. CFPC : 01JUR0028

Formateur : Nazimah TIMOL

Date : 13/11/2025 - Durée : 3,5 heures

Niveau : Fondamentaux

Méthode mobilisée : 

Public :  

PRÉAMBULE

Cette formation permet aux experts-comptables et aux commissaires aux comptes de connaître les points clés juridiques propres à ce secteur pour bien accompagner leurs clients ou auditer les comptes de ces structures. Elle met en évidence les points d'attention et les recommandations pour sécuriser la pratique de leurs clients, mesurer les risques et les éclairer.

OBJECTIFS

- Acquérir les connaissances juridiques indispensables
- Inventorier les sujets d'actualité
- Accéder à de nouvelles missions ou fonctions

QUESTIONS TRAITÉES

1 - Contexte - cadre

- Les notions fondamentales : la loi de 1901, base de la réglementation et l'importance des statuts, les apports des lois de 2021
- Les différentes formes d'associations : déclarées, agréées, ARUP
- Focus sur les associations percevant des ressources en provenance de l'étranger

2 - Fonctionnement

- Les grands moments de la vie d'une association
- Constitution, fusion-scission-dissolution
- La gouvernance :
- La responsabilité civile et pénale du Président et des mandataires sociaux
- La délégation de pouvoir

3 - Contrôle

- Des financeurs
- Des différents corps de contrôle
- Le contrôle légal
- Cas des associations AGP : le contrôle renforcé et les attentes des donateurs

PRÉ-REQUIS

Aucun



Je m'inscris →



SAS/SARL/entreprise individuelle : points-clés fiscaux, sociaux et juridiques pour faire le bon choix

Réf. CFPC : 01JUR0033

Formateur : Olga CONDE

Date : 18/02/2026 - Durée : 3.5 heures

Niveau : Expertise

Méthode mobilisée : 

Public :  

PRÉAMBULE

La loi du 14 février 2022 a créé un nouveau statut unique de l'entrepreneur individuel caractérisé par la constitution de droit d'un patrimoine professionnel. Cette nouvelle situation bouleverse l'approche en matière de choix de la structure la mieux adaptée à la petite entreprise familiale.

Structure sociétale, pluripersonnelle ou unipersonnelle, entreprise individuelle ? Comment faire le bon choix ? Cette formation permet d'acquérir une méthodologie d'analyse de la situation.

OBJECTIFS

- Distinguer les critères de choix entre ces trois formes juridiques.
- Savoir hiérarchiser les critères de choix en fonction d'un projet s'inscrivant dans un contexte donné.
- Identifier les points de vigilance.

QUESTIONS TRAITÉES

1 - Les critères déterminants

- Le contexte du projet
- La situation et les objectifs des associés et des futurs dirigeants
- Les leviers d'optimisation (juridiques, sociaux, fiscaux)
- Les points d'attention et les limites

2 - Le choix et la construction du modèle juridique : points clés

- Le type et les modalités de gouvernance, la place des associés
- La cession ou la transmission de l'entreprise
- Les points clés de la rédaction des statuts

PRÉ-REQUIS

Aucun



Je m'inscris →



Actualisation en droit des sociétés

Réf. CFPC : 01JUR0003

Formateur : Claude PENHOAT

Date : 09/03/2026 - Durée : 7 heures

Niveau : Perfectionnement

Méthode mobilisée : 

Public :  

PRÉAMBULE

Cette formation permet de faire le point sur l'actualité juridique et de mesurer l'impact des nouveautés sur la pratique professionnelle.

OBJECTIFS

- Actualiser ses connaissances en droit des sociétés sur le plan législatif, réglementaire et jurisprudentiel et connaître la doctrine récente.
- Analyser les nouveautés notamment au cours des 18 derniers mois.
- Mesurer les incidences pratiques des nouveaux textes et si nécessaire leurs conséquences sur l'environnement juridique des sociétés.

QUESTIONS TRAITÉES

Nouveautés législatives et réglementaires 2024 et 2025 :

- Décret du 28 février 2024 (et ordonnance du 6 décembre 2023 et décret du 30 décembre 2023)
- Loi du 26 janvier 2024 (et loi du 14 février 2022)
- Loi du 22 avril 2024
- Loi du 13 juin 2024, décret du 8 octobre 2024
- Décret du 7 juillet 2024
- Arrêté du 29 juillet 2024
- Décret du 8 octobre 2024
- Nouveautés 2025
- Autres nouveautés antérieures : des précisions 2024/2025

Jurisprudence :

Notamment :

- SARL
- Société par actions
- Société et Divers

PRÉ-REQUIS

Aucun



Je m'inscris →



Actualisation en droit des sociétés

Réf. CFPC : 01JUR0020

Formateur : Claude PENHOAT

Date : 10/03/2026 - Durée : 7 heures

Niveau : Perfectionnement

Méthode mobilisée : 

Public : 

PRÉAMBULE

Cette formation permet de faire le point sur l'actualité juridique et de mesurer l'impact des nouveautés sur la pratique professionnelle.

OBJECTIFS

- Actualiser ses connaissances en droit des sociétés sur le plan législatif, réglementaire et jurisprudentiel et connaître la doctrine récente.
- Analyser les nouveautés notamment au cours des 18 derniers mois.
- Mesurer les incidences pratiques des nouveaux textes et si nécessaire leurs conséquences sur l'environnement juridique des sociétés.

QUESTIONS TRAITÉES

Nouveautés législatives et réglementaires 2024 et 2025 :

- Décret du 28 février 2024 (et ordonnance du 6 décembre 2023 et décret du 30 décembre 2023)
- Loi du 26 janvier 2024 (et loi du 14 février 2022)
- Loi du 22 avril 2024
- Loi du 13 juin 2024, décret du 8 octobre 2024
- Décret du 7 juillet 2024
- Arrêté du 29 juillet 2024
- Décret du 8 octobre 2024
- Nouveautés 2025
- Autres nouveautés antérieures : des précisions 2024/2025

Jurisprudence :

Notamment :

- SARL
- Société par actions
- Société et Divers

PRÉ-REQUIS

Aucun



Je m'inscris →



Identifier et formaliser les conventions réglementées

Réf. CFPC : 01JUR0024

Formateur : Claude PENHOAT

Date : 11/03/2026 - Durée : 7 heures

Niveau : Expertise

Méthode mobilisée : 

Public : 

PRÉAMBULE

Se perfectionner sur les conventions réglementées, c'est réduire les risques de mise en cause de la responsabilité civile du dirigeant de société, de l'expert-comptable et du commissaire aux comptes.

La nature des éléments qui entrent dans le champ des conventions réglementées et procédures à appliquer ne cessent d'évoluer. Les connaître et savoir les reconnaître permet :

- au collaborateur de l'expert-comptable de rendre un service efficace au client dans un domaine souvent mal géré ;
- et à celui du commissaire aux comptes d'assurer la mission légale dans de bonnes conditions.

OBJECTIFS

- Connaître les textes législatifs
- Identifier les conventions interdites, libres ou réglementées afin de respecter l'obligation de conseil.
- Connaître la procédure d'autorisation des conventions réglementées dans les sociétés commerciales et les autres entités concernées (associations, sociétés civiles)
- Collecter et traiter les informations nécessaires à la préparation de la rédaction du rapport spécial et, le cas échéant, du rapport spécial de régularisation

QUESTIONS TRAITÉES

1 - Entités concernées

- Sociétés commerciales
- Associations et sociétés civiles ayant une activité économique

2 - Distinction entre conventions interdites / courantes / réglementées

3 - Conventions réglementées

- Procédure de contrôle applicable
- Rédaction de la convention
- Communication des conventions au commissaire aux comptes

4 - Préparation et rédaction du rapport spécial

5 - Risques pour les dirigeants

6 - Responsabilité de l'expert-comptable et du commissaire aux comptes dans leur mission respective

PRÉ-REQUIS

Aucun



Je m'inscris →



SARL, SAS, SCI : les points clés pour bien conseiller

Réf. CFPC : 01JUR0023

Formateur : Fleur CHIDAINE

Date : 19/03/2026 - Durée : 7 heures

Niveau : Perfectionnement

Méthode mobilisée : 

Public : 

PRÉAMBULE

Cette formation permet de faire le point sur les particularités juridiques de ces trois formes de sociétés et d'être ainsi capable de satisfaire à l'obligation de conseil, de mesurer aussi bien les opportunités offertes que les risques présentés par chaque structure et d'assurer un suivi juridique adéquat.

OBJECTIFS

- Distinguer les caractéristiques essentielles des SAS, SARL et SCI.
- Connaître les opportunités et risques de la SAS.

QUESTIONS TRAITÉES

Séquence 1 : Constitution de la société

Séquence 2 : Fonctionnement de la société

Séquence 3 : Statut des dirigeants sociaux

Séquence 4 : Transmission des droits sociaux

Séquence 5 : Transformation de la société

Séquence 6 : Opportunités et risques de la SAS

N. B. : ne sont pas abordés les aspects comptables, fiscaux et sociaux.

PRÉ-REQUIS

Aucun



Je m'inscris →



Entreprises en difficulté : quelles solutions choisir parmi les procédures préventives ou collectives ?

Réf. CFPC : 01JUR0012

Formateur : François Xavier LUCAS

Date : à définir - Durée : 7 heures

Niveau : Fondamentaux

Méthode mobilisée : 

Public : 

OBJECTIFS

- Maîtriser la loi de sauvegarde actualisée dans un environnement PME et savoir distinguer les différentes procédures préventives.
- Connaître les enjeux de la prévention pour le dirigeant, l'expert-comptable et le commissaire aux comptes.
- Savoir préparer les dossiers à présenter au tribunal de commerce.
- Savoir identifier les indices de défaillance des entreprises nécessitant le déclenchement de l'alerte par le commissaire aux comptes.
- Maîtriser le fonctionnement du mandat ad hoc, de la conciliation et de la sauvegarde.

QUESTIONS TRAITÉES

1 - Les enjeux de la prévention et les apports de la réforme de la loi de sauvegarde, ordonnance du 14 mars 2014 et décret d'application du 18 juillet 2014

2 - La prévention des difficultés : un souci permanent du dirigeant pour réagir avant cessation des paiements

- Anticipation et diagnostic
- Mise en place et analyse de clignotants
- Les outils du diagnostic et du suivi des mesures prises
- Le rapport de gestion et la prévention
- Le rôle des CIP
- Le choix de la stratégie
- La négociation avec les créanciers et le suivi des accords
- Le rôle de la CCSF
- Les aides conjoncturelles aux entreprises en difficulté
- Mandat ad hoc et conciliation : avantages et inconvénients, choix de la procédure et documents à préparer
- La procédure de sauvegarde, la procédure de sauvegarde financière accélérée (SFA), la procédure de sauvegarde accélérée
- Le déclenchement de la procédure d'alerte par le commissaire aux comptes
- Le dossier à préparer pour le tribunal de commerce
- La prévention à l'initiative des tiers
- La convocation au tribunal de commerce
- Les échecs de la prévention et leurs conséquences

PRÉ-REQUIS

Aucun



Je m'inscris →



Bien gérer la dissolution et la liquidation amiables des sociétés : aspects juridiques et comptables Nouveauté

Réf. CFPC : 01JUR0013

Formateur : François Xavier LUCAS

Date : à définir - Durée : 7 heures

Niveau : Perfectionnement

Méthode mobilisée : 

Public : 

OBJECTIFS

- Savoir traiter le dossier d'une société depuis la prise de décision de dissolution anticipée jusqu'à sa radiation du registre du commerce et des sociétés.
- Assurer le suivi juridique pendant cette période et la tenue du dossier sous ses aspects comptable, fiscal et social dans le respect de la réglementation.

QUESTIONS TRAITÉES

1 - Les spécificités de la dissolution anticipée

- Différence entre dissolution amiable et liquidation judiciaire
- Les différentes causes de dissolution anticipée
- La procédure de dissolution en fonction des principales formes sociales

2 - La nomination et le rôle du liquidateur

- Profil
- Mission
- Obligations légales
- Responsabilité

3 - Les opérations de liquidation et de partage

- La réalisation des actifs
- Le paiement des passifs
- Les opérations de partage
 - Reprise des apports
 - Répartition du boni de liquidation

4 - Le suivi juridique, comptable, fiscal et administratif

- La consultation des associés
- Le bilan de clôture de liquidation
- La fiscalité de la liquidation
- La radiation au RCS

PRÉ-REQUIS

Aucun



Je m'inscris →



Difficulté des entreprises : alerter le dirigeant sur son risque tant civil que pénal

Nouveauté

Réf. CFPC : 01JUR0039

Formateur : François Xavier LUCAS

Date : à définir - Durée : 7 heures

Niveau : Fondamentaux

Méthode mobilisée : 

Public :  

PRÉAMBULE

Confrontés aux difficultés rencontrées par l'entreprise, les dirigeants vont souvent tout tenter pour la sauver sans mesurer les risques qu'ils prennent à titre personnel. En effet, dans un contexte de crise il est particulièrement important de veiller au strict respect de la réglementation.

Cette formation permet d'adopter une attitude de vigilance en identifiant les points clés à surveiller afin d'alerter les dirigeants sur les décisions et comportements susceptibles d'entraîner pour eux une mise en cause sur le plan tant civil que pénal.

OBJECTIFS

- Identifier les situations les plus porteuses de risque
- Reconnaître les comportements répréhensibles
- Formuler des conseils aux clients de manière préventive

QUESTIONS TRAITÉES

Au travers d'une étude de la jurisprudence, cette formation :

- Abordera les principaux comportements à risque pendant la phase de crise.
- Elle sensibilisera également au risque découlant de décisions antérieures qui peuvent être reprochées aux dirigeants en cas d'ouverture de procédure collective.
- Il sera notamment évoqué :
 - La notion de faute de gestion et ses conséquences financières pour les dirigeants.

(Opérations déséquilibrées entre sociétés liées, flux financiers anormaux, non-respect des conventions)

- Les sanctions complémentaires liées à la banqueroute ou l'interdiction de gérer.

PRÉ-REQUIS

Aucun



Je m'inscris →



Réf. :	Libellé	Public	Temps estimé	Durée d'accès
JUR0011	Décrypter les clauses juridiques de contrats particuliers		7h	3 mois
JUR0015	Droit civil - Prérequis		6h	3 mois
JUR0016	Droit des sociétés - Prérequis		6h30	3 mois

En complément des formations en présentiel et en classes virtuelles, NUMERIA vous propose une large sélection de formations en E-learning. Les modules e-learning sont disponibles instantanément, 24h sur 24 via notre catalogue en ligne.





Management / Marketing / Communication

Avec ChatGPT : planifier et gérer sa communication sur les réseaux sociaux

Nouveauté

Réf. CFPC : 01MAN0072

Formateur : Cyril DEGRILART

Date : 03/11/2025 - Durée : 2 heures

Niveau : Fondamentaux

Méthode mobilisée : 

Public :  

OBJECTIFS

- Identifier des cas d'usage concrets pour automatiser la création et la gestion de contenus sur les réseaux sociaux grâce à Chat-GPT, en optimisant la rédaction, la planification et l'interaction avec la communauté
- Intégrer ces solutions dans la stratégie de communication du cabinet, afin de renforcer l'efficacité de la présence digitale, maximiser l'engagement client et soutenir le développement de l'image du cabinet

QUESTIONS TRAITÉES

1 - Comprendre le potentiel de Chat-GPT et identifier les cas d'usage

- Les possibilités offertes par Chat-GPT pour automatiser la création et la gestion des publications.
- Identifier les cas d'usage spécifiques sur les réseaux sociaux : planification des publications, personnalisation des messages, gestion des commentaires, analyse des performances.

2 - Phase de développement : Paramétrer et personnaliser Chat-GPT pour la gestion des réseaux sociaux

- Comment définir une stratégie de contenu et utiliser Chat-GPT pour créer des publications adaptées à votre audience.
- Présentation des outils et méthodes pour intégrer Chat-GPT dans la gestion de vos réseaux sociaux.

3 - Phase de déploiement : Optimiser l'utilisation de Chat-GPT pour une gestion fluide et efficace

- Structurer les workflows pour faciliter l'adoption de Chat-GPT dans votre gestion quotidienne des réseaux sociaux.
- Exemples concrets d'applications pour améliorer l'engagement et la visibilité sur les plateformes sociales.

PRÉ-REQUIS

Aucun



Je m'inscris →



La location meublée

Réf. CFPC : 01SEC0011

Formateur : Philippe HO YEN

Date : 15/10/2025 - Durée : 7 heures

Niveau : Perfectionnement

Méthode mobilisée : 

Public :  

OBJECTIFS

- Décrire le champ d'application des règles fiscales régissant l'activité de location meublée
- Recenser et remplir les obligations déclaratives attachées à ces dispositions fiscales
- Gérer un dossier de travail spécifique aux locations meublées

QUESTIONS TRAITÉES

1 - Définitions de l'activité de location meublée : juridique et fiscale

- Réglementation

2 - Les modes d'exercice de l'activité de location meublée

- Entreprise individuelle : Nom propre, Indivision
- Société : SNC, SARL de famille, SAS, etc.

3 - Les modalités d'imposition des revenus et l'assujettissement aux cotisations sociales

- Le caractère professionnel ou non de l'activité
- L'assujettissement aux cotisations sociales ou aux prélèvements sociaux
- Régime micro ou réel
- Immobilisation par composant
- Les pièges liés à l'application de l'article 39 C qui en limite la déductibilité
- Le traitement du déficit

4 - Les modalités d'imposition des plus-values

- Qualifier la plus-values
- Détermination de la PV professionnelle ou non

5 - L'imposition à l'IFI

- Les principes
- L'exception des biens professionnels exonérés

6 - Le principe d'exonération ou d'assujettissement à la TVA

- Les services para-hôteliers

7 - Les autres impôts et taxes

- CET
- Impôts locaux, etc.

8 - Cas pratiques

PRÉ-REQUIS

Aucun



Je m'inscris →



Associations : les fonds dédiés

Nouveauté

Réf. CFPC : 01SEC0036

Formateur : Nazimah TIMOL

Date : 16/10/2025 - Durée : 3.5 heures

Niveau : Perfectionnement

Méthode mobilisée : 

Public :  

OBJECTIFS

- Appréhender la notion comptable et juridique des fonds dédiés pour les associations
- Identifier et distinguer les fonds dédiés des produits constatés d'avance
- Appliquer la comptabilisation des fonds dédiés conformément au règlement ANC n°2018-06

QUESTIONS TRAITÉES

- Quelles sont les ressources susceptibles de donner lieu à constatation de fonds dédiés pour les associations ?
- Comment identifier les ressources affectées ou non à un projet défini ?
- Quelles différences entre les fonds dédiés et les produits constatés d'avance ?
- Comment enregistrer les fonds dédiés (détermination, écriture comptable) ?
- Quels sont les impacts des fonds dédiés dans la présentation des états financiers (bilan, compte de résultat, annexe) ?
- Quel est le sort des fonds dédiés non utilisés ?

PRÉ-REQUIS

Nous recommandons aux participants d'avoir une connaissance de base du secteur non marchand ou d'avoir suivi la formation "[Traiter un dossier association et fondation](#)".

Afin d'apprécier leurs connaissances, les participants devront obligatoirement réaliser un test de positionnement depuis leur espace participant au moment de la demande d'inscription.

En l'absence de réalisation de ce test de positionnement en amont, la demande d'inscription ne pourra pas être confirmée.



Je m'inscris →



Association : Suivi des subventions : aspects juridiques et organisationnels

Nouveauté

Réf. LOCAL : xxx

Formateur : Nazimah TIMOL

Date : 16/10/2025 - Durée : 3.5 heures

Niveau : Fondamentaux

Méthode mobilisée : 

Public :  

PRÉAMBULE

-

OBJECTIFS

-

QUESTIONS TRAITÉES

-

PRÉ-REQUIS

A vérifier



Je m'inscris →



Traiter un dossier agricole (*environnement économique et financier, comptabilité agricole...*)

Nouveauté

Réf. CFPC : 01SEC0035

Formateur : Christophe CARRE

Date : 06/11/2025 - Durée : 7 heures

Niveau : Fondamentaux

Méthode mobilisée : 

Public :  

OBJECTIFS

- Décrire l'environnement économique et financier du secteur agricole
- Maîtriser les spécificités comptables liées à la gestion des exploitations agricoles
- Appliquer les particularités fiscales et sociales propres au secteur agricole
- Gérer les cycles d'exploitation et les principaux postes clés d'un dossier agricole
- Proposer des missions de conseil adaptées aux besoins des exploitants

QUESTIONS TRAITÉES

1 - Présentation du secteur agricole et de ses enjeux

- Les acteurs du secteur agricole et leur rôle.
- Les spécificités économiques et financières des exploitations agricoles.
- Les besoins d'accompagnement des exploitants dans un contexte économique évolutif.

2 - Les spécificités comptables du secteur agricole

- Le cycle d'exploitation agricole : gestion des stocks, production et ventes.
- Les postes clés : immobilisations, stocks, produits et charges spécifiques.
- Particularités du traitement comptable des aides et subventions.
- Ratios à analyser pour évaluer la santé financière d'une exploitation.

3 - Les spécificités fiscales et sociales

- Les régimes fiscaux applicables aux exploitations agricoles (régime réel, micro-BA, etc.).
- Le traitement des aides PAC et autres dispositifs de soutien.
- Les particularités sociales : statut de l'exploitant, main-d'œuvre familiale et salariée.

4 - Développement de missions de conseil adaptées

- Missions récurrentes : suivi de gestion, établissement des comptes et déclarations fiscales.
- Missions ponctuelles : accompagnement à la transmission, aide à la recherche de financements, optimisation des aides et subventions.

PRÉ-REQUIS

Aucun



Je m'inscris →



Traiter un dossier SCOP : clés fiscales, comptables et juridiques

Réf. CFPC : 01SEC0034

Formateur : Quentin JARRIAUX

Date : 02/12/2025 - Durée : 3.5 heures

Niveau : Fondamentaux

Méthode mobilisée : 

Public : 

OBJECTIFS

- Décrire le fonctionnement et les spécificités des SCOP
- S'approprier les clés comptables liées au statut particulier des SCOP
- Appliquer les règles fiscales spécifiques aux SCOP, notamment en matière de répartition des résultats et d'exonérations
- Identifier les enjeux juridiques propres aux SCOP
- Accompagner efficacement les dirigeants dans la gestion et le développement des SCOP

QUESTIONS TRAITÉES

1 - Présentation du fonctionnement et des enjeux des SCOP

- Définition et principes fondamentaux des SCOP
- Les particularités de la gouvernance : organisation démocratique, rôle des associés / salariés et du dirigeant
- Les enjeux économiques et sociaux propres aux SCOP

2 - Les spécificités comptables des SCOP

- Traitement comptable des capitaux propres : parts sociales, réserves obligatoires et réserves impartageables
- Répartition des résultats : affectation aux salariés, aux réserves et à l'entreprise
- Particularités des provisions, amortissements et autres postes clés du bilan

3 - Les spécificités fiscales des SCOP

- Régime fiscal des SCOP : exonération partielle de l'impôt sur les sociétés
- Traitement fiscal de la participation des salariés aux résultats
- Les obligations déclaratives spécifiques

4 - Les clés juridiques pour sécuriser la gestion des SCOP

- Statut des salariés-associés : droits, obligations et gestion des départs
- Conditions de transformation ou de constitution en SCOP
- Spécificités en matière de cession ou de transmission d'une SCOP

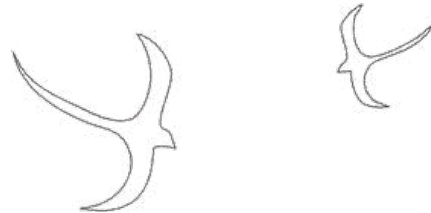
5 - Développement de missions de conseil adaptées

- Missions récurrentes : accompagnement comptable et fiscal des SCOP, présentation des comptes annuels
- Missions ponctuelles : assistance à la constitution d'une SCOP, diagnostic de gestion, optimisation de la répartition des résultats

PRÉ-REQUIS

Aucun

 **Je m'inscris →**



Gérer la paie des cadres dirigeants et des dirigeants

Nouveauté

Réf. CFPC : 01SOC0133

Formateur : Idriss HAMANI

Date : 17/10/2025 - Durée : 3.5 heures

Niveau : Fondamentaux

Méthode mobilisée : 

Public :  

PRÉAMBULE

Les notions de cadres dirigeants et de dirigeants sociaux sont souvent confondues, mais elles diffèrent tant par leur définition que par leur statut juridique et leur cadre d'intervention. Ces distinctions, qui s'appuient sur des critères précis définis par le Code du travail et le Code de commerce, ainsi que par la jurisprudence, sont importantes, car elles impliquent des conséquences spécifiques en matière de responsabilités, de rémunération et de conditions de travail.

OBJECTIFS

- Distinguer les différents profils de dirigeants et de cadres dirigeants
- Appréhender les spécificités du contrat de travail et/ou du mandat social
- Etablir un bulletin de paie conforme

QUESTIONS TRAITÉES

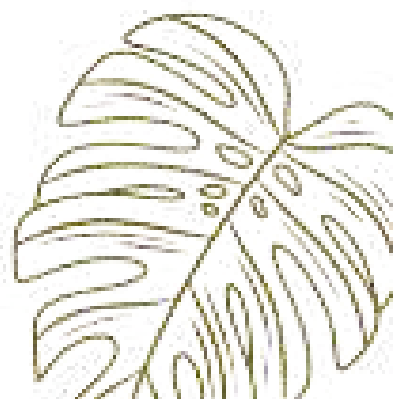
- Qu'est-ce qu'un dirigeant social (ou mandataire social) ? Quelles sont les conditions spécifiques pour qu'un dirigeant social soit considéré comme « assimilé salarié » au sens de la Sécurité sociale ?
- Dans quelle(s) condition(s) un dirigeant social peut-il cumuler son mandat social avec un contrat de travail ?
- Quels sont les salariés répondant au statut spécifique de cadre dirigeant ? Quels sont les critères d'incompatibilités avec ce statut ?
- Quelles sont les principales différences entre un dirigeant social et un cadre dirigeant, notamment en matière de droit du travail et d'établissement du bulletin de paie ?
- Quel(s) impact(s) en paie en cas de cumul du mandat social avec un contrat de travail ?

PRÉ-REQUIS

Aucun



Je m'inscris →



Actualités sociales

Réf. CFPC : 01SOC0003

Formateur : Véronique ARGENTIN

Date : 16/02/2026 - Durée : 7 heures

Niveau : Fondamentaux

Méthode mobilisée : 

Public :  

PRÉAMBULE

La maîtrise des nouvelles règles en matière sociale est déterminante pour mener à bien les missions sociales du cabinet et informer les clients.

Au cours de cette formation, l'examen des nouveaux textes et de la jurisprudence sera axé sur les problématiques du quotidien des entreprises.

OBJECTIFS

- Maîtriser les nouvelles règles à connaître dans le cadre de la mission sociale du cabinet et mener des actions de sensibilisation auprès des clients
- Actualiser ses connaissances pour permettre l'identification des risques encourus par l'entreprise, ainsi que l'analyse critique de leurs conséquences

QUESTIONS TRAITÉES

1 - Les nouveaux textes législatifs et réglementaires

2 - Décrets

3 - Actualité jurisprudentielle

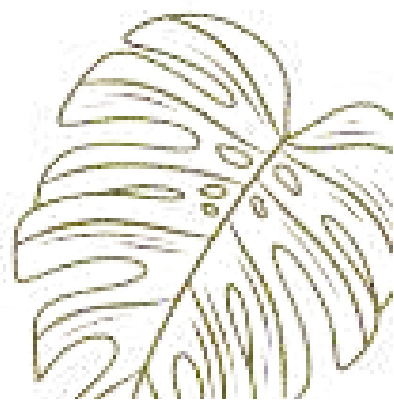
- Relations individuelles du travail
 - Exécution du contrat de travail
 - Modification du contrat de travail
 - Rupture du contrat de travail
- Relations collectives du travail
 - Environnement juridique de l'entreprise
 - Durée du travail
 - Épargne salariale
 - Représentants du personnel
- Protection sociale
 - Cotisations sociales
 - Protection sociale complémentaire

PRÉ-REQUIS

Aucun



Je m'inscris →



Comment réagir face à un client qui ne veut pas respecter les règles de droit social ?

Nouveauté

Réf. CFPC : 01SOC0131

Formateur : Véronique ARGENTIN

Date : 17/02/2026 - Durée : 3.5 heures

Niveau : Fondamentaux

Méthode mobilisée : 

Public :  

OBJECTIFS

- Identifier les principales obligations légales en matière de droit social et les conséquences de leur non-respect
- Appliquer des stratégies de communication efficaces pour convaincre un client de se conformer aux règles de droit social, avoir des outils de réponse aux objections du client
- Analyser des situations concrètes pour évaluer les conséquences potentielles du non-respect des règles de droit social pour le client et pour le cabinet en proposant des solutions adaptées

QUESTIONS TRAITÉES

1. Respect des règles déontologiques

- Importance du respect des règles de droit social
- Conséquences légales et financières du non-respect pour l'entreprise
- Conséquences pour le cabinet

2. Stratégies de communication

- La communication assertive
- Comment aborder un client récalcitrant
- Comment reprendre le dessus d'un client vindicatif, voire agressif
- Jeux de rôle et simulations de situations

3. Analyse et propositions de solutions

- Méthodologie d'analyse de situations non conformes
- Traçabilité, communication interne (responsable pôle social et expert-comptable)
- Outils et ressources pour assurer la conformité et réduire le risque du cabinet (compte-rendu et rendez-vous de mission sociale)
- Etudes de cas

4. Conclusion

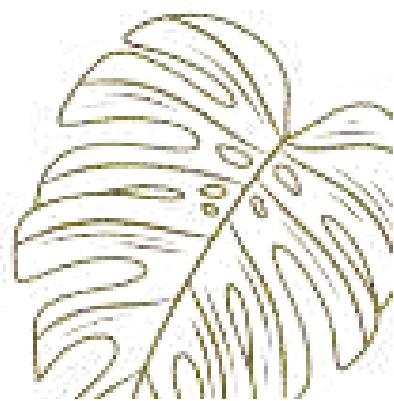
- Synthèse des points clés

PRÉ-REQUIS

Aucun



Je m'inscris →



Réaliser un audit social : de l'identification des risques au plan d'actions

Nouveauté

Réf. CFPC : 01SOC0132

Formateur : Véronique ARGENTIN

Date : 17/02/2026 - Durée : 3.5 heures

Niveau : Fondamentaux

Méthode mobilisée : 

Public :  

PRÉAMBULE

Les obligations sociales sont nombreuses et évolutives, soumettant les entreprises à des risques de contentieux ou de redressement importants.

A l'heure où de nombreux cabinets souhaitent élargir leur offre sociale et proposer de nouveaux services à leurs clients, réaliser un audit social est une mission à forte valeur ajoutée. Cette mission permet de mieux connaître le fonctionnement et l'organisation de son client, d'identifier ses forces et faiblesses et de pouvoir identifier ses besoins réels d'accompagnement.

Au programme de cette formation :

- Comprendre les enjeux de la conformité sociale et les principaux risques pour les entreprises ;
- Structurer une mission d'audit efficace : de la préparation à l'analyse des écarts et à la formalisation de recommandations opérationnelles ;
- Découvrir comment valoriser cette mission pour développer d'autres prestations sociales à forte valeur ajoutée.

OBJECTIFS

- Définir les zones de risques
- Appliquer les méthodes d'audit et déployer les diligences
- Être en mesure d'exposer une synthèse des risques et de faire des préconisations

QUESTIONS TRAITÉES

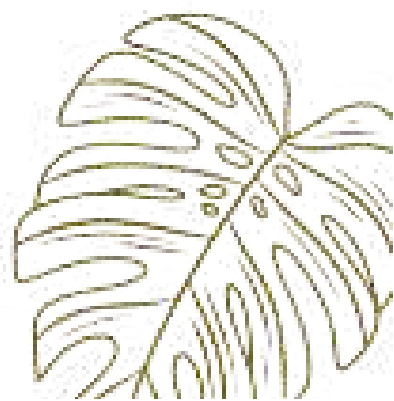
- Introduction (statistiques contentieux et redressements, contenu d'un audit social, ...)
- Méthodologie de réalisation de la mission (recueil des informations, process de réalisation de la mission, livrables, ...)
- Zones de contrôles (registres et documents obligatoires, formalités obligatoires, contrats de travail, obligations conventionnelles, temps de travail, paie, seuils d'effectifs)
- Outils disponibles

PRÉ-REQUIS

Aucun



Je m'inscris →



Licencier pour motif économique en 2025

Nouveauté

Réf. CFPC : 01SOC0130

Formateur : Véronique ARGENTIN

Date : 18/02/2026 - Durée : 3.5 heures

Niveau : Fondamentaux

Méthode mobilisée : 

Public :  

OBJECTIFS

- Acquérir la notion de motifs économiques, de l'ordre des licenciements et des reclassements
- Identifier les spécificités de la procédure du licenciement pour motifs économiques
- Savoir mettre en pratique la notification de licenciement, le dossier CSP, et le financement du CSP :
- Calculer l'assiette et l'indemnité de licenciement
- Réaliser le solde de tout compte
- Gérer la procédure au travers d'un outil (outil du Club social)

QUESTIONS TRAITÉES

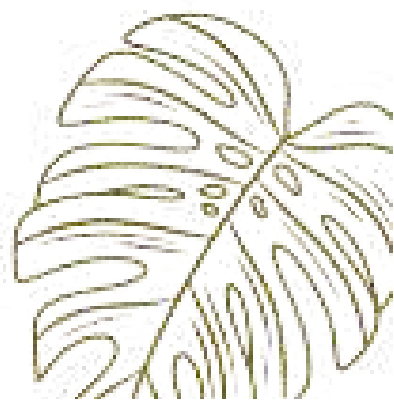
- Définition et mesure des motifs économiques
- Les procédures individuelles et collectives
- Demande du dossier CSP
- Convocation à l'entretien préalable
- Gestion de l'entretien préalable
- Transmission des motifs économiques
- Recherche de reclassement
- Notification du licenciement
- Acceptation et gestion du dossier CSP
- Formalités postérieures au licenciement
- Priorité de réembauchage
- Détermination de l'indemnité de licenciement
- Préparation du solde de tout compte
- Présentation de l'outil du Club social

PRÉ-REQUIS

Aucun



Je m'inscris →



Renouvellement et mise en place du CSE

Réf. CFPC : 01SOC0054

Formateur : Véronique ARGENTIN

Date : 18/02/2026 - Durée : 3.5 heures

Niveau : Fondamentaux

Méthode mobilisée : 

Public : 

PRÉAMBULE

À l'heure où de nombreuses entreprises doivent renouveler leurs comités sociaux et économiques, il est important de rappeler les règles de déroulement des élections professionnelles.

En effet, la mise en place ou le renouvellement des élections professionnelles soulève de nombreuses interrogations auxquelles il faut apporter les réponses adaptées et souvent peu évidentes.

Les dernières jurisprudences attestent de l'importance de ce sujet et de sa complexité.

OBJECTIFS

- Savoir identifier les entreprises concernées par la mise en place du CSE.
- Savoir mettre en place l'institution et renouveler l'institution.

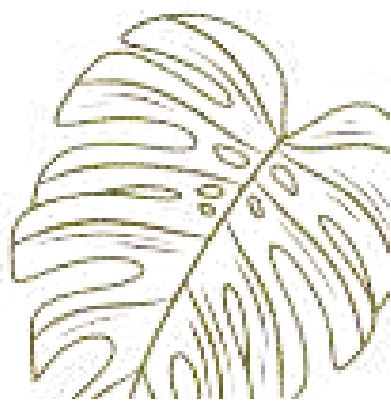
QUESTIONS TRAITÉES

- Rappel des risques de ne pas mettre en place ou renouveler le CSE
- Calcul de l'effectif
- Organisation de l'élection
- Dépouillement des votes

PRÉ-REQUIS

Aucun

 **Je m'inscris →**

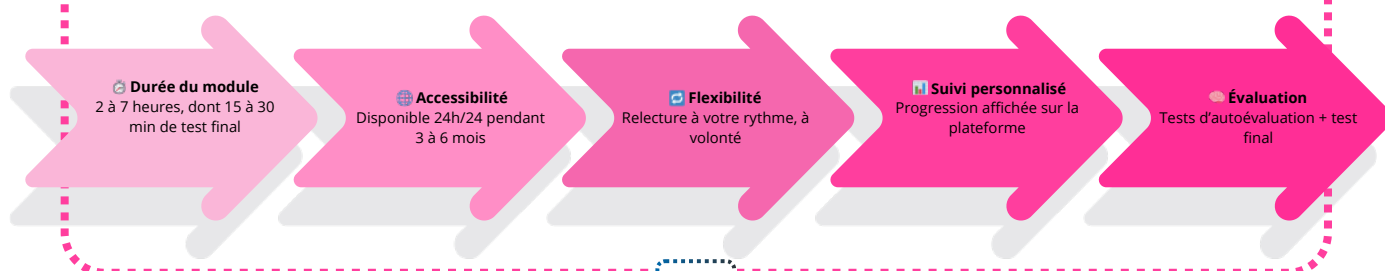


Social / Paie E-learning



Réf. :	Libellé	Public	Temps estimé	Durée d'accès
SOC0007	Régimes de retraite à prestations définies		2h	3 mois
SOC0008	Cumul emploi retraite : Maîtriser pour optimiser		3h	3 mois
SOC0009	Rupture du contrat de travail et IFC		2h	3 mois
SOC0011	Départ en retraite : maîtriser pour optimiser		3h	3 mois
SOC0012	Épargne salariale : L'intéressement		3h	3 mois
SOC0013	Contrôle et contentieux URSSAF : Théorie		2h	3 mois
SOC0016	Tout savoir sur le PER individuel		3h	3 mois
SOC0017	Tout savoir sur le PER entreprise		3h	3 mois
SOC0018	Avantages en nature : Identifier, calculer et sécuriser		3h	3 mois
SOC0019	Supervision et sécurisation du secteur paie en cabinet		2h30	3 mois
SOC0039	Social - Prérequis		7h30	3 mois
SOC0040	Cotisations des travailleurs indépendants : maîtriser les calculs et les régularisations		5h	3 mois
SOC0041	Frais professionnels et frais d'entreprise		4h	3 mois

En complément des formations en présentiel et en classes virtuelles, NUMERIA vous propose une large sélection de formations en E-learning. Les modules e-learning sont disponibles instantanément, 24h sur 24 via notre catalogue en ligne.

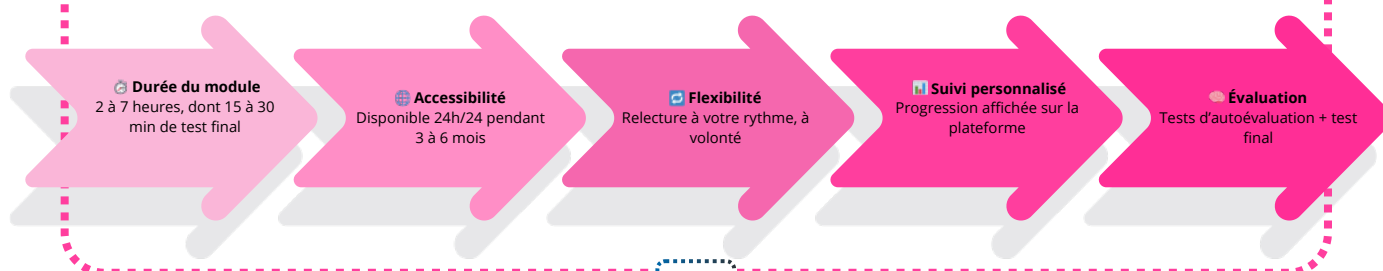


SOC / Paie E-learning



Réf. :	Libellé	Public	Temps estimé	Durée d'accès
SOC0046	Outil et méthodologie de supervision et sécurisation du dossier paie		7h	3 mois
SOC0047	Les stratégies de rémunération dans l'entreprise – le tableau de bord du social		5h	3 mois
SOC0055	Ressortissant de la Sécurité Sociale des Indépendants : maîtriser sa prévoyance		3h	3 mois
SOC0056	Ressortissant de la Sécurité Sociale des Indépendants : maîtriser sa retraite		3h	3 mois
SOC0057	Professions libérales : maîtriser leur prévoyance		3h	3 mois
SOC0058	Professions libérales : maîtriser leur retraite		3h	3 mois
SOC0063	Calcul des disponibles PER : maîtriser les fondamentaux		2h30	3 mois
SOC0064	Calcul des disponibles PER : maîtriser les situations complexes		2h	3 mois
SOC0065	Santé collective : conseillez efficacement vos clients		4h	3 mois
SOC0066	Prévoyance collective : conseillez efficacement vos clients		4h	3 mois

En complément des formations en présentiel et en classes virtuelles, NUMERIA vous propose une large sélection de formations en E-learning. Les modules e-learning sont disponibles instantanément, 24h sur 24 via notre catalogue en ligne.



Booster sa communication avec l'IA en 2025

Réf. CFPC : 22SIN0013

Formateur : Djouzar ABASSEBAY

Date : 07/07/2025 - Durée : 7 heures

Niveau : Intermédiaire

Méthode mobilisée : Public : 

PRÉAMBULE

La communication évolue vite, et l'intelligence artificielle devient un vrai coup de pouce pour créer plus, mieux, et plus vite. Cette formation a été pensée pour les communicants et collaborateurs de cabinets comptables qui veulent passer à l'action avec l'IA, sans jargon technique.

OBJECTIFS

- Gagner du temps dans la création de contenus de communication
- Produire des visuels, textes, mails et publications adaptés à vos cibles grâce à des outils IA simples et concrets.
- Mettre en place une stratégie éditoriale assistée par IA, de la création à l'analyse des résultats.

QUESTIONS TRAITÉES

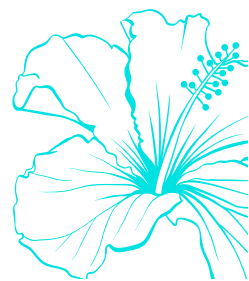
- Accueil & cadrage pédagogique
- Créer plus vite : produire un contenu multicanal avec l'IA
- Créativité visuelle augmentée : IA au service du graphisme
- Création d'assistants IA – exemple d'une stratégie éditoriale
- Analyse de performance & optimisation IA
- Mise en application – mini-campagne IA personnalisée

PRÉ-REQUIS

Aucun



Je m'inscris →



SIN Système d'Information & Numérique

L'IA au service des collaborateurs : Outils, usages concrets, enjeux et confidentialité

Réf. CFPC : 22SIN0014

Formateur : Djouzar ABASSEBAY

Date : 09/07/2025 - Durée : 7 heures

Niveau : Intermédiaire

Méthode mobilisée : 

Public : 

PRÉAMBULE

À l'heure où l'intelligence artificielle transforme en profondeur les métiers du conseil et de l'expertise comptable, cette formation propose une immersion complète dans les usages, bénéfices et limites des outils IA. Conçue spécifiquement pour les professionnels du chiffre, elle alterne apports théoriques et ateliers pratiques afin de maîtriser les fonctionnalités de Copilot, ChatGPT et autres IA, tout en respectant les enjeux de confidentialité et de déontologie.

OBJECTIFS

- Comprendre et intégrer l'intelligence artificielle dans les processus d'un cabinet comptable
- Savoir utiliser les bons outils pour gagner du temps tout en respectant la confidentialité

QUESTIONS TRAITÉES

- Introduction à l'Intelligence Artificielle et ses impacts sur la société - Panorama des usages actuels, bénéfices concrets, limites et vigilance
- Prise en main de Copilot / ChatGPT et ses différentes fonctionnalités - Génération de textes, d'images, dossiers projets, Canevas, Recherches, GPT
- Utiliser l'IA sans risque : données, confidentialité et RGPD - Bonnes pratiques spécifiques aux cabinets comptables, erreurs à éviter
- Prompting - l'art de communiquer avec une IA – niveau intermédiaire / avancé
- Mettre en place un assistant IA pour une tâche spécifique
- Solutions agentiques – recherches avancées d'informations
- Découvertes d'outils d'IA utiles au cabinet - Recherche documentaire spécifique, génération de présentations PowerPoint, synthèses de réunions
- Ethiques et transformations des métiers - Discussion guidée sur l'évolution du rôle du comptable à l'ère de l'IA

PRÉ-REQUIS

Aucun



Je m'inscris →



Facture électronique : La transformation des compétences des collaborateurs

Réf. CFPC : 01SIN0053

Formateur : Stéphane RAYNAUD

Date : 30/09/2025 - Durée : 7 heures

Niveau : Perfectionnement

Méthode mobilisée : 

Public :  

OBJECTIFS

- Comprendre les nouvelles tâches et actions à mettre en œuvre à l'ère de la facture électronique.
- Identifier les nouvelles compétences nécessaires pour nos collaborateurs.
- Cartographier les compétences clés des métiers et des tâches.
- Créer les conditions d'une gestion dynamique des compétences en lien avec la mise en place de la facture électronique.

QUESTIONS TRAITÉES

1 - Contexte

- La facture électronique bouleverse les tâches et actions de nos équipes
- Les risques de ne pas faire évoluer les compétences
- Passons du flux de factures aux flux de données

2 - Transformer les compétences à l'heure de la facture électronique

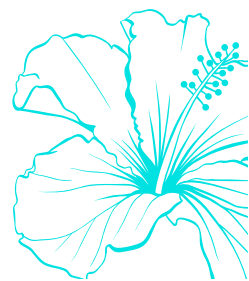
- Les nouvelles tâches et actions à l'heure du passage à la facture électronique
- Comment la facture électronique transforme les travaux à réaliser sur un dossier ?
- Quels travaux à mener sur les dossiers en facture électronique ?
- État des lieux et diagnostics des compétences de votre structure d'exercice professionnel
- Segmentation des travaux et typologies des compétences
- Que nous enseignent les expériences étrangères sur le « monde post-facture électronique » en matière d'évolution des métiers et des compétences ?
- Data-contrôleurs, Coach Clients, Spécialistes missions : Profils et enjeux pour le cabinet
- Comment organiser les travaux à l'heure de la FE ?
- Xml, Data, API, Cartographie des flux, etc. : les notions clés pour évoluer à l'heure de la FE
- Savoir réaliser une cartographie des flux
- Comment évaluer les connaissances des collaborateurs ?
- Organiser une gestion prévisionnelle active des compétences des équipes ?
- Construire le plan de formation pour adapter la structure d'exercice professionnel aux nouveaux besoins
- REX : Retours d'expériences sur cette transformation des compétences

PRÉ-REQUIS

Aucun



Je m'inscris →



SIN Système d'Information & Numérique

Utiliser l'IA en cabinet : renforcer ses bonnes pratiques dans le respect des normes

Réf. CFPC : 01SIN0058

Formateur : Stéphane RAYNAUD

Date : 01/10/2025 - Durée : 3.5 heures

Niveau : Fondamentaux

Méthode mobilisée : 

Public :  

OBJECTIFS

- Découvrir l'IA et comprendre son impact pour la profession
- Connaître les principaux outils d'IA disponibles aujourd'hui
- Savoir utiliser ces outils d'IA dans le respect du secret professionnel et du RGPD

QUESTIONS TRAITÉES

1 - Les principaux outils d'IA disponibles aujourd'hui (ChatGPT, Bing et autres) et comment les utiliser de manière responsable / déontologique

- Introduction à l'IA et son rôle dans le domaine de la comptabilité
- Présentation des principaux outils d'IA : ChatGPT, Bing et autres (avec mises à jour)
- Utilisation éthique et déontologique des outils d'IA

2 - Comprendre les grands principes de l'apprentissage automatique, pour mieux formuler ses questions

- Introduction à l'apprentissage automatique
- Comment les machines produisent-elles ?
- Les bonnes pratiques pour interroger les systèmes d'IA

3 - Comprendre pourquoi il faut utiliser ces outils d'IA dans la profession : exemples concrets d'utilisation (brainstorming)

- Les enjeux stratégiques de l'IA pour les cabinets comptables
- Les bénéfices attendus : productivité, valeur ajoutée clients, optimisation, etc.
- Les défis et solutions possibles dans l'utilisation de l'IA

4 - Cas pratiques d'utilisation concrète pour de la création de contenu : texte, traduction, classification, synthèse, recherche doc...

- Les applications possibles de l'IA dans le secteur de l'expertise comptable
- L'IA au service de l'Expert-Comptable : création de contenu, veille documentaire, brainstorming, etc.
- Comment intégrer ces outils dans notre pratique quotidienne ?

PRÉ-REQUIS

Aucun



Je m'inscris →



SIN

Système d'Information & Numérique

Exploiter toute la puissance de ChatGPT : analyse avancée des données, GPTs...

Réf. CFPC : 01SIN0105

Formateur : Stéphane RAYNAUD

Date : 01/10/2025 - Durée : 3.5 heures

Niveau : Perfectionnement

Méthode mobilisée : 

Public :   

OBJECTIFS

- Découvrir ChatGPT-4 et son impact dans la profession d'expertise comptable
- Identifier les meilleures pratiques de ChatGPT-4
- Manipuler la fonctionnalité "advanced data analysis" de ChatGPT
- Pratiquer la création d'un GPT et tester un GPT disponible sur le GPT store
- Apprécier les obligations légales et déontologiques découlant de la mise en place de ChatGPT au sein du cabinet

QUESTIONS TRAITÉES

1. Présentation de ChatGPT-4 et exploration de ses impacts

- Actualités IA et ChatGPT en lien avec le secteur compta et audit
- Analyse avancée de données (Advanced Data Analysis)
- Création de chatbots personnalisés (GPT's)

2. Optimisation de l'usage de ChatGPT-4 : techniques et astuces

- Prompt engineering avancé pour ChatGPT-4
- Règles de création de chatbots personnalisés (GPT's)
- Exploration des fonctions avancées et configuration optimale



Je m'inscris →

3. Cas pratiques : utilisation d'Advanced Data Analysis

- Synthèse et extraction de données du fichier importé (PDF, TXT, CSV, code, etc.)
- Analyse et visualisation de données (rapports, graphiques et calculs statistiques)
- Remodelisation des données sources (restructurer et optimiser les données existantes)

4. Cas pratiques : création de chatbots personnalisés

- Développement d'un bot pour l'information et le conseil des clients
- Création d'un bot pour assister les collaborateurs (comptabilité, fiscalité, audit, juridique)
- Exploration de cas d'usage innovants et spécifiques (avec liste de GPT'S utilisables en cabinet)

5. Perspectives et plan d'action pour le cabinet

- Rappel des obligations légales et déontologiques (RGPD, secret professionnel, AI Act)
- Actions stratégiques post-formation pour intégrer efficacement ChatGPT-4.
- Points clés à retenir de la formation

PRÉ-REQUIS

Utiliser des outils d'IA et savoir formuler des prompts aux systèmes d'IA, ou avoir suivi la formation "[Utiliser l'IA en cabinet : renforcer ses bonnes pratiques dans le respect des normes](#)".

Afin d'apprécier leurs connaissances, les participants devront obligatoirement réaliser un test de positionnement depuis leur espace participant au moment de la demande d'inscription.

En l'absence de réalisation de ce test de positionnement en amont, la demande d'inscription ne pourra pas être confirmée.

Pour assister utilement à la formation, les participants doivent impérativement créer et posséder un compte ChatGPT Plus (20\$/mois).



SIN Système d'Information & Numérique

Exploitez toutes les données de vos logiciels métier avec le No-Code Nouveauté

Réf. CFPC : 01SIN0127

Formateur : Stéphane RAYNAUD

Date : 02/10/2025 - Durée : 3.5 heures

Niveau : Fondamentaux

Méthode mobilisée : 

Public : 

PRÉAMBULE

Les logiciels métiers recèlent une mine de données souvent sous-utilisées, faute de solutions accessibles ou de compétences en développement informatique. Le No-Code propose une nouvelle approche, permettant d'exploiter ces données sans connaissances techniques spécifiques. Accessible et intuitif, il ouvre la voie à la centralisation, l'automatisation et la valorisation des données au service des cabinets et des entreprises.

Cette formation permet de comprendre les opportunités offertes par le No-Code, de manipuler les données métiers avec efficacité et de construire des outils simples et pratiques pour optimiser les processus et la performance.

OBJECTIFS

- Identifier les possibilités offertes par les outils No-Code dans l'exploitation des données métiers
- Manipuler les données issues des logiciels comptables, de gestion ou métiers
- Automatiser des processus récurrents pour optimiser le fonctionnement de votre cabinet ou entreprise
- Créer des tableaux de bord et des outils de pilotage personnalisés

QUESTIONS TRAITÉES

Introduction : Rappels sur le No-Code et ses cas d'usages

- Panorama des outils
- La sécurité des outils no code
- L'intégration de ces outils dans les process

Connecter et exploiter les données métiers

- Extraction des données depuis les logiciels métiers (comptabilité, CRM, gestion).
- Centralisation et exploitation des données dans des environnements intuitifs.

Automatiser ses processus métiers

- Mise en place de workflows pour automatiser les tâches répétitives.
- Intégration des solutions No-Code avec les logiciels existants.

Créer des outils de pilotage et de visualisation

- Construction de tableaux de bord interactifs pour le suivi en temps réel.
- Paramétrage des indicateurs clés de performance pour répondre aux besoins spécifiques des clients ou de l'entreprise.

PRÉ-REQUIS

Aucun



Je m'inscris →



SIN Système d'Information & Numérique

Avec ChatGPT : créer des assistants virtuels pour ses équipes et ses clients

Nouveauté

Réf. CFPC : 01SIN0124

Formateur : Cyril DEGRILART

Date : 03/11/2025 - Durée : 2 heures

Niveau : Fondamentaux

Méthode mobilisée : 

Public :  

PRÉAMBULE

L'essor de l'intelligence artificielle ouvre des opportunités considérables pour les cabinets d'expertise comptable, notamment grâce à l'utilisation d'assistants virtuels basés sur des modèles comme Chat-GPT. Que ce soit pour optimiser les processus internes, faciliter les échanges avec les équipes ou améliorer la relation client, ces outils permettent d'automatiser des tâches répétitives, de traiter rapidement les demandes et d'apporter des réponses personnalisées à forte valeur ajoutée.

Cette formation permettra de comprendre le potentiel des assistants virtuels, d'identifier leurs cas d'usage dans un cabinet et de développer des solutions concrètes pour accompagner les équipes et les clients.

OBJECTIFS

- Identifier un cas d'usage concret permettant d'automatiser des tâches et d'améliorer la communication avec Chat-GPT : créer des assistants virtuels
- Intégrer ce cas d'usage dans l'organisation du cabinet pour renforcer la productivité interne et l'accompagnement client.

QUESTIONS TRAITÉES

Comprendre le potentiel de Chat-GPT et identifier les cas d'usage internes et externes

- Les possibilités offertes par Chat-GPT et les risques
- Identifier les cas d'usage en interne et pour les clients : automatisation des réponses aux questions récurrentes des équipes et des clients, accompagnement dans la préparation des missions : collecte d'informations, assistance rédactionnelle

Phase de développement : Paramétrer et personnaliser des assistants virtuels

- Comment définir les besoins et scénarios d'utilisation pour créer un assistant virtuel efficace ?
- Présentation des outils et méthodes pour intégrer Chat-GPT dans votre organisation.

Phase de déploiement : Déployer les assistants dans le cabinet et auprès des clients

- Structurer les workflows pour faciliter l'adoption des assistants virtuels par vos équipes.
- Exemples concrets d'applications internes et externes pour améliorer l'expérience utilisateur.

PRÉ-REQUIS

Aucun



Je m'inscris →





Système d'Information & Numérique

Avec ChatGPT : utiliser les données pour réaliser des projections et des rapports

Nouveauté

Réf. CFPC : 01SIN0125

Formateur : Cyril DEGRILART

Date : 03/11/2025 - Durée : 2 heures

Niveau : Fondamentaux

Méthode mobilisée : 

Public :  

OBJECTIFS

- Expliquer comment utiliser Chat-GPT pour exploiter les données financières et non financières des clients
- Réaliser des projections financières à partir de scénarios adaptés
- Générer des rapports automatisés et synthétiques pour faciliter la restitution des analyses
- S'approprier les techniques pour structurer, analyser et valoriser les données via l'IA
- Intégrer l'utilisation de Chat-GPT dans les missions d'accompagnement des clients pour renforcer la valeur ajoutée des livrables

QUESTIONS TRAITÉES

Comprendre le potentiel de Chat-GPT et identifier les cas d'usage internes et externes

- Découvrir les possibilités offertes par Chat-GPT pour exploiter et analyser les données financières et non financières.
- Identifier les cas d'usage concrets pour les cabinets d'expertise comptable : projections de trésorerie, élaboration de budgets prévisionnels, création de business plans.
- Prendre en compte les limites et les risques : fiabilité des résultats, sécurité et confidentialité des données.

Phase de développement : préparer et structurer les données pour réaliser des projections

- Structurer les informations pour garantir leur pertinence et leur exploitabilité.
- Définir des scénarios d'analyse adaptés aux besoins des clients : prévisions de trésorerie, budgets ou simulations d'investissements.
- Paramétrer les modèles d'analyse avec Chat-GPT pour automatiser l'extraction d'indicateurs clés et faciliter la lecture des tendances.

Phase de déploiement : automatiser les projections et produire des rapports personnalisés

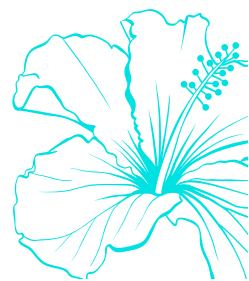
- Mettre en œuvre des workflows pour automatiser les calculs de projections financières et les rapports d'analyse.
- Faciliter l'intégration des résultats dans les missions d'accompagnement en les transformant en recommandations stratégiques.

PRÉ-REQUIS

Aucun



Je m'inscris →



Automatiser la gestion de projet de votre cabinet : cas concrets

Nouveauté

Réf. CFPC : 01SIN0121

Formateur : Cyril DEGRILART

Date : 05/11/2025 - Durée : 2 heures

Niveau : Fondamentaux

Méthode mobilisée : 

Public :  

PRÉAMBULE

La gestion de projet est au cœur du pilotage des cabinets d'expertise comptable, qu'il s'agisse de missions récurrentes ou ponctuelles, internes ou pour les clients. Cependant, la complexité croissante des opérations et la multiplication des outils numériques rendent le suivi des projets parfois laborieux et inefficace. L'automatisation apporte une solution concrète à ces problématiques.

OBJECTIFS

- S'approprier les principes de l'automatisation dans la gestion de projet et leur application en cabinet
- Identifier les outils et solutions adaptés pour automatiser les différentes étapes de ses projets
- Mettre en place des workflows pour automatiser les tâches récurrentes et réduire les erreurs
- Intégrer des cas concrets d'automatisation pour optimiser la collaboration, la communication et le suivi des projets
- Développer une stratégie durable d'automatisation pour améliorer la productivité du cabinet

QUESTIONS TRAITÉES

Identifier les enjeux et les activités à automatiser

- Comprendre les bénéfices concrets de l'automatisation pour la gestion de projet en cabinet
- Définir les processus prioritaires pour optimiser l'efficacité et réduire les tâches répétitives
- Recenser les points de friction dans la gestion actuelle des projets

Développer le projet d'automatisation

- Tester et sélectionner les outils adaptés : Trello, Asana, Monday.com, Zapier, etc.
- Définir les workflows à mettre en place pour automatiser les étapes clés d'un projet
- Intégrer des tableaux de bord pour le suivi en temps réel des dossiers et des missions
- Présenter des cas concrets d'utilisation des outils pour la planification, le suivi des deadlines et la centralisation des informations

Déployer le projet d'automatisation

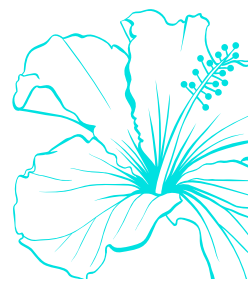
- Automatisation du suivi des échéances fiscales et sociales avec alertes et relances automatiques
- Mise en place de tableaux de bord pour visualiser l'avancement des missions en temps réel
- Automatisation des flux internes : notifications, suivi des tâches, organisation des priorités
- Accompagnement des équipes pour favoriser l'adoption des nouveaux outils et workflows

PRÉ-REQUIS

Aucun



Je m'inscris →



Automatiser la relation client de votre cabinet : cas concrets

Nouveauté

Réf. CFPC : 01SIN0122

Formateur : Cyril DEGRILART

Date : 05/11/2025 - Durée : 2 heures

Niveau : Fondamentaux

Méthode mobilisée : 

Public :  

PRÉAMBULE

Dans un environnement où les clients exigent de plus en plus de réactivité, de transparence et de fluidité dans leurs échanges avec leurs partenaires, la relation client devient un axe central pour les cabinets d'expertise comptable. Cependant, la gestion manuelle des communications, des demandes d'informations et du suivi des échéances se révèle souvent chronophage et source d'inefficacité. L'automatisation permet de répondre à ces défis en structurant et fluidifiant les échanges avec vos clients, tout en réduisant le temps passé sur des tâches répétitives.

OBJECTIFS

- Appréhender les enjeux et les bénéfices de l'automatisation pour la gestion de la relation client
- Identifier les processus client-clé à automatiser pour gagner en efficacité
- S'approprier les outils permettant de centraliser, suivre et relancer les échanges clients de manière structurée
- Déployer des workflows concrets pour optimiser la récupération de documents, les relances et les communications clients
- Améliorer la qualité de service et la satisfaction client grâce à une gestion proactive et automatisée

QUESTIONS TRAITÉES

Identifier les enjeux et bénéfices de l'automatisation

- Identifier les tâches répétitives dans la relation client pour gagner du temps
- Améliorer l'expérience client en assurant une communication structurée et proactive

Développer les processus clés à automatiser

- Automatiser les relances pour les pièces manquantes et les échéances fiscales
- Mettre en place des notifications automatiques pour suivre les demandes clients
- Optimiser la gestion documentaire : collecte et partage simplifiés des documents

Déployer des outils adaptés et assurer le changement

- Intégrer des solutions comme un CRM et des systèmes de relance automatisée
- Accompagner les équipes dans l'adoption des outils pour garantir l'efficacité
- Améliorer la qualité de service en garantissant une communication structurée et proactive
- Optimiser l'expérience client en fluidifiant les échanges tout en maintenant un accompagnement personnalisé

PRÉ-REQUIS

Aucun



Je m'inscris →



Automatiser les tâches administratives de votre cabinet : cas concrets

Nouveauté

Réf. CFPC : 01SIN0123

Formateur : Cyril DEGRILART

Date : 05/11/2025 - Durée : 2 heures

Niveau : Fondamentaux

Méthode mobilisée : 

Public :  

PRÉAMBULE

Les tâches administratives représentent un enjeu majeur dans la gestion quotidienne d'un cabinet d'expertise comptable. Souvent répétitives et chronophages, elles mobilisent un temps considérable au détriment de missions à plus forte valeur ajoutée. L'automatisation permet de rationaliser ces processus pour gagner en productivité, améliorer la fiabilité des données et optimiser l'organisation interne du cabinet.

Cette formation, illustrée par des cas concrets, vous propose des solutions pratiques pour automatiser les principales tâches administratives. Elle vous permettra d'identifier les processus clés à optimiser, de maîtriser les outils adaptés et d'offrir un fonctionnement plus efficace et fluide au sein de votre cabinet.

OBJECTIFS

- Identifier les tâches administratives répétitives à forte consommation de temps au sein du cabinet
- S'approprier les outils d'automatisation pour optimiser ces tâches
- Mettre en place des workflows concrets pour automatiser la gestion des relances et de la veille documentaire
- Réduire les risques d'erreurs tout en augmentant la productivité et la qualité des livrables

QUESTIONS TRAITÉES

1 - Identifier les enjeux et les activités à automatiser

- Comprendre la place des tâches administratives répétitives dans un cabinet d'expertise comptable
- Repérer celles qui consomment le plus de temps ou de ressources
- Appréhender les bénéfices potentiels de l'automatisation (productivité, fiabilité, réactivité)

2 - Développer le projet d'automatisation

- Explorer les grandes familles d'outils et évaluer leur adéquation avec les besoins du cabinet
- Délimiter et structurer un Proof of Concept (scope, objectifs, responsabilités)
- Illustrer concrètement l'apport de l'automatisation avec des cas pratiques ciblés (relances, veille)

3 - Déployer le projet d'automatisation

- Mettre en place, tester et valider les workflows définis lors du POC
- Former et mobiliser les équipes : communication, pilotage et appropriation des nouveaux processus
- Suivre les premiers résultats, ajuster les paramètres et planifier l'élargissement à d'autres tâches

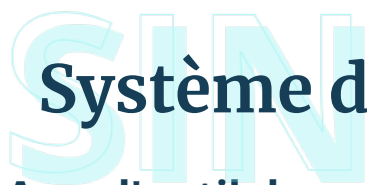
PRÉ-REQUIS

Aucun



Je m'inscris →





Système d'Information & Numérique

Avec l'outil de productivité collaborative "Notion" :
structurez vos processus, suivez vos dossiers et collaborez
efficacement en cabinet

Nouveauté

Réf. CFPC : 01SIN0126

Formateur : Cyril DEGRILART

Date : 06/11/2025 - Durée : 3.5 heures

Niveau : Fondamentaux

Méthode mobilisée : 

Public :  

OBJECTIFS

- Découvrir les fonctionnalités de Notion pour répondre aux besoins spécifiques des cabinets d'expertise comptable
- Structurer et centraliser vos processus internes pour gagner en efficacité
- Mettre en place des tableaux de bord de suivi des dossiers pour améliorer le pilotage des missions
- Optimiser la collaboration entre les équipes en facilitant le partage d'informations et la gestion des tâches
- Intégrer Notion dans votre organisation pour moderniser la gestion opérationnelle de votre cabinet

QUESTIONS TRAITÉES

1 - Découvrir l'interface et les fonctionnalités clés de Notion

- Navigation et structure en blocs : pages, bases de données, vues ;
- Mise en place de premiers tableaux et calendriers : gestion simple et personnalisée de l'information
- Introduction aux templates : s'inspirer des modèles existants pour démarrer rapidement.

2 - Structurer et centraliser ses processus internes

- Organisation des workflows : planifier les tâches, gérer les échéances et hiérarchiser les priorités
- Création de templates réutilisables : standardiser les missions récurrentes (liasses fiscales, paie, révision) pour gagner en efficacité
- Gestion des routines et activités quotidiennes : concevoir des checklists et des rappels pour ne rien oublier.

3 - Suivre les dossiers et collaborer efficacement

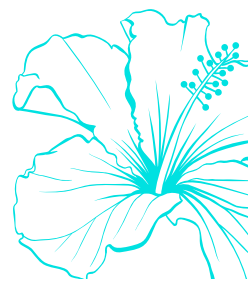
- Conception de tableaux de bord personnalisés : visualiser l'avancement des dossiers en temps réel
- Paramétrage de vues dynamiques (listes, kanban, calendriers) : adapter l'affichage en fonction des priorités
- Fluidifier la communication : centraliser les échanges et partager les documents pour une collaboration harmonieuse

PRÉ-REQUIS

Aucun



Je m'inscris →



SIN

Systeme d'Information & Numérique

E-learning



Réf. :	Libellé	Public	Temps estimé	Durée d'accès
SIN0002	Le FEC : les règles enfin connues		2h30	3 mois
SIN0006	Dématérialisation des documents : factures et bulletins de salaires		3h	3 mois
SIN0008	Le bulletin de paie électronique		3 h	3 mois
SIN0009	Les espaces d'échanges sécurisés		2h	3 mois
SIN0078	Word (1) – Rédiger des documents simples		4h	3 mois
SIN0079	Word (2) – Optimiser et structurer ses documents		3h	3 mois
SIN0080	Word (3) – Illustrer son propos		4h	3 mois
SIN0081	Excel (1) – Les fondamentaux d'Excel		5h	3 mois
SIN0082	Word (4) – Maîtriser les documents longs à l'aide des styles		3h	3 mois
SIN0083	Word (5) – Gagner en productivité		3h	3 mois
SIN0084	Excel (2) – Faire parler les chiffres		3h	3 mois
SIN0085	Word (6) – Publipostages (mailings) et formulaires		3h	3 mois
SIN0086	Excel (3) – Fonctions de calcul simples		3h	3 mois

En complément des formations en présentiel et en classes virtuelles, NUMERIA vous propose une large sélection de formations en E-learning. Les modules e-learning sont disponibles instantanément, 24h sur 24 via notre catalogue en ligne.



SIN

Systeme d'Information & Numérique

E-learning



Réf. :	Libellé	Public	Temps estimé	Durée d'accès
SIN0087	Powerpoint (1) – Maîtriser les fondamentaux		5h	3 mois
SIN0088	Excel (4) – Manipuler des bases de données		3h	3 mois
SIN0089	PowerPoint (2) – Illustrer son propos		3h	3 mois
SIN0090	Excel (5) – Fonctions avancées courantes et dollars		3h	3 mois
SIN0091	Powerpoint (3) – Donner vie à son diaporama		3h	3 mois
SIN0092	Powerpoint (4) – Devenir productif		3h	3 mois
SIN0093	Excel (6) – Fonctions avancées pour Bases de Données		3h	3 mois
SIN0094	Powerpoint (5) – Donner de l'impact à ses diaporamas		3h	3 mois
SIN0095	Excel (7) – Fonctions avancées conditionnées		3h	3 mois
SIN0096	Outlook - Optimiser son temps de travail et gagner en efficacité		4h	3 mois
SIN0097	Excel (8) – Valeur cible, solveur, fonctions financières et macro-commandes		3h	3mois
SIN0098	Excel (9) – Tableaux croisés dynamiques et segments		3h	3 mois

En complément des formations en présentiel et en classes virtuelles, NUMERIA vous propose une large sélection de formations en E-learning. Les modules e-learning sont disponibles instantanément, 24h sur 24 via notre catalogue en ligne.



LE CONFORT DE VOTRE SALON, DANS NOS AVIONS

EN CLASSE CONFORT, PROFITEZ D'UNE CABINE
SPACIEUSE, CONFORTABLE ET INTIMISTE

VOLS DIRECTS QUOTIDIENS* VERS PARIS
AU DÉPART DE LA RÉUNION



AIR AUSTRAL S'ENGAGE AUX CÔTÉS DES PROFESSIONNELLS DU CHIFFRE DE LA RÉUNION

BÉNÉFICIEZ DE CONDITIONS TARIFAIRES PRIVILÉGIÉES POUR VOS DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS ENTRE LA RÉUNION ET PARIS :

20% DE REMISE SUR VOS BILLETS EN CLASSES CONFORT ET CLUB AUSTRAL.**

15% DE REMISE EN CLASSE LOISIRS.**

Réservez dès maintenant auprès du service Sociétés d'Air Austral :

✉ societes@air-austral.com ou 📍 Rendez-vous dans l'une des 3 agences Air Austral de l'île ou dans votre agence de voyage habituelle

     air-austral.com et en agence

Jusqu'à 12 vols directs par semaine opérés en Boeing 777 à destination de Paris. **Remises non-applicables sur les tarifs promotionnels, soumises à conditions, valables jusqu'au 31 octobre 2025. Voir tarifs et conditions via societes@air-austral.com et en agence. Air Austral, SA au capital de 30 859 657,10 €, Zone aéroportuaire 97438 Sainte-Marie, RCS Saint-Denis 323 650 945



AIR AUSTRAL

Réf. CAC : 02ACT0021

Niveau :

Date : 06/10/2025 - Durée : 7 heures
Formateur : Paul PRUD'HOMME

Date : 09/12/2025 - Durée : 7 heures
Formateur : Anne BONNICHON

Méthode mobilisée : 

Public : 

PRÉAMBULE

Pour une mise en œuvre sécurisée des missions de certification des comptes 2025, il est essentiel de connaître et de comprendre en temps réel l'actualité législative, réglementaire, jurisprudentielle et doctrinale intéressant la profession de commissaire aux comptes.

Cette formation apporte un éclairage sur l'ensemble des nouveautés afin que les participants soient à la pointe de l'actualité et de ses conséquences en termes de pratique.

OBJECTIFS

- Connaître les nouveaux textes légaux et réglementaires s'appliquant aux commissaires aux comptes fin d'anticiper les conséquences sur leurs missions en 2025

QUESTIONS TRAITÉES

- Quels sont les nouveaux textes légaux et réglementaires intéressant le commissaire aux comptes ?
- Parmi ces textes, quelles sont les nouvelles normes d'exercice professionnel ou les principales actualisations de normes d'exercice professionnel ?
- Quelles sont les principales réponses de la commission des études juridiques et de la commission d'éthique professionnelle à retenir au regard de leur pertinence, de leur portée générale et de leur fréquence ?
- Quelles sont les publications récentes de la CNCC (notes d'information, avis techniques, réponses des commissions, principales décisions de jurisprudence) ?
- Quelles sont les autres publications de la H2A ?
- Quelles sont les principales actualités portant sur les textes dits de « durabilité », en particulier sur l'évolution du périmètre de la CSRD et la place des commissaires aux comptes dans le dispositif ?

BENEFICES POUR LES PARTICIPANTS

- Identifier les insuffisances éventuelles de certains de leurs dossiers et de prendre les mesures correctrices nécessaires dans le respect des normes professionnelles
- Sécuriser l'exercice des missions grâce à la maîtrise des normes d'exercice professionnel et de la doctrine professionnelle
- Organiser les missions avec une meilleure efficacité
- Des exemples concrets et des mises en situations facilitent les échanges entre les participants et les formateurs sur la conduite des missions

PRÉ-REQUIS

Aucun



Je m'inscris →



Actuel associations, fondations et fonds de dotation 2025

Réf. CAC : 02ACT0022

Formateur : Paul PRUD'HOMME

Date : 07/10/2025 - Durée : 7 heures

Niveau :

Méthode mobilisée : 

Public : 

PRÉAMBULE

Cette formation dresse un panorama de l'actualité législative, réglementaire, normative et doctrinale de l'année écoulée pour le secteur associatif. Elle permet une actualisation des connaissances pour réaliser les missions dans les associations et bien appréhender leur environnement.

Les sujets d'actualité relatifs aux fondations et fonds de dotation sont également présentés, ainsi que des focus sectoriels (générosité du public, ESMSS et clubs sportifs notamment).

Ainsi, cette formation s'inscrit dans la continuité de la Journée nationale des Associations, Fondations et Fonds de dotation (JNAFF) organisée par la CNCC et en constitue un complément essentiel !

OBJECTIFS

- Connaître l'actualité légale, réglementaire et normative du secteur associatif s'appliquant aux commissaires aux comptes
- Appréhender les conclusions des travaux menés par les principaux groupes de travail de la Commission des Acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire de la CNCC pour les appliquer lors de l'exercice des missions

QUESTIONS TRAITÉES

- Comment contrôler concrètement la mise en œuvre du règlement ANC n° 2022-06 ?
 - Quelles sont les implications pratiques (résultat exceptionnel, suppression des transferts de charges, 1ère application, etc.) ?
 - Quels points spécifiques des comptes annuels nécessitent une attention particulière ?
- Quelles sont les obligations liées à la déclaration des bénéficiaires effectifs et leurs conséquences pratiques ?
- Comment vérifier le respect des nouvelles exigences pour le rapport d'activité et le règlement intérieur de certaines entités ?
- Quelles sont les évolutions récentes du régime des dons et du mécénat, et comment les intégrer ?
- Comment prendre en considération les dernières jurisprudences en matière de fiscalité pour les associations (TVA, IS de droit commun, etc.) et les risques afférents ?
- Quels sont les derniers avis techniques, communiqués du CNP et notes d'informations de la CNCC sur lesquels s'appuyer pour la réalisation des missions auprès des associations ?

PRÉ-REQUIS

Aucun



Je m'inscris →



Arrêté des comptes 2025 - Aspects comptables et fiscaux

Réf. CAC : 02ACT0016

Formateur : Anne BONNICHON

Date : 10/12/2025 - Durée : 7 heures

Niveau :

Méthode mobilisée : 

Public : 

PRÉAMBULE

Il est essentiel de connaître et d'analyser en temps réel l'actualité comptable et fiscale, et de savoir en tirer les conséquences et points d'attention spécifiques pour une mise en œuvre efficace et sécurisée des missions d'audit 2025.

Actualisée tout au long de l'année, ponctuée de nombreux mini-cas pratiques et de quiz, la formation apporte un éclairage sur l'ensemble des nouveautés afin que les participants soient à la pointe de l'actualité et de ses conséquences en termes de risques d'audit.

OBJECTIFS

- Connaître et comprendre les nouvelles règles comptables et fiscales, ainsi que les éléments de doctrine et les points d'attention liés à l'arrêté des comptes 2025
- Identifier les impacts de ces règles pouvant avoir une incidence sur la mission d'audit

QUESTIONS TRAITÉES

- Les éléments de doctrine comptable ayant une incidence sur l'arrêté des comptes 2025
- Les points d'attention spécifiques relatifs à l'actualité comptable
- Une thématique relative aux points d'attention comptables liés aux opérations de restructuration
- Les nouveaux textes comptables et leurs incidences pratiques pour l'audit
- Les perspectives d'évolution de la réglementation comptable afin de permettre aux participants d'anticiper les changements prévisibles
- Les principales incidences de la loi de finances pour 2025 sur les entreprises

BENEFICES POUR LES PARTICIPANTS

- Anticiper les risques inhérents liés à l'actualité comptable et fiscale susceptibles d'avoir un impact sur la planification des missions
- Acquérir les bons réflexes en réponse aux risques d'audit résultant des sujets traités
- Pouvoir anticiper les évolutions attendues des règles comptables

PRÉ-REQUIS

Aucun



Je m'inscris →



AUDIT

Audit et Contrôle Interne

Développer la mission de diagnostic de la Piste d'Audit Fiable, au moyen du nouvel outil de la CNCC (Pist'Audit)

Réf. CAC : 02AUD0102

Formateur : Victor LASCHON

Date : 06/11/2025 - Durée : 7 heures

Niveau :

Méthode mobilisée : 

Public : 

PRÉAMBULE

Les règles relatives à la Piste d'Audit Fiable s'imposent aujourd'hui aux entités fiscalisées. A ce titre, elles concernent le commissaire aux comptes. Cette formation vous permettra de maîtriser les enjeux de la Piste d'Audit Fiable (PAF), et de faire des recommandations auprès des dirigeants.

La formation, très opérationnelle, vous permettra également de découvrir les fonctionnalités de Pist'AUDIT, l'outil de la CNCC disponible gratuitement et conçu pour aborder sereinement ces missions d'accompagnement de vos clients.

OBJECTIFS

- Connaître et apprécier la mise en application la réglementation sur la « PAF »
- Être capable d'utiliser l'outil de la CNCC « Pist'Audit » au travers de cas pratiques
- Pouvoir analyser la Piste d'Audit Fiable d'une entreprise et d'en faire la restitution au client

QUESTIONS TRAITÉES

- En quoi consiste la « PAF » ?
- Pourquoi le commissaire aux comptes doit analyser la situation de ses clients au regard de la PAF ?
- Le commissaire aux comptes peut-il effectuer cette mission chez un client ?
- Quels travaux doit-il mener ?
- Quelle formalisation est attendue ?

PRÉ-REQUIS

Aucun



Je m'inscris →



AUDIT

Audit et Contrôle Interne

L'utilité de la cartographie des risques dans les missions ou prestations

Réf. CAC : 02AUD0064

Formateur : Anne BONNICHON

Date : 11/12/2025 - Durée : 7 heures

Niveau :

Méthode mobilisée : 

Public : 

PRÉAMBULE

La cartographie des risques est un outil clé dans une démarche d'audit, elle concerne les entreprises de toutes tailles et de tous secteurs.

Elle permet de prendre connaissance efficacement des principaux risques et d'évaluer la maturité du contrôle interne de l'entité, que ce soit dans le cadre de l'audit légal, de prestations, ou de l'audit des données de durabilité. Cette démarche peut également être utile aux participants pour l'analyse des risques de leur propre cabinet.

OBJECTIFS

- Utiliser le vocabulaire spécifique
- Connaître les enjeux, les composantes, les outils et les référentiels
- Appréhender la méthode d'élaboration d'une cartographie des risques
- Exploiter efficacement une cartographie des risques dans le cadre des missions d'audit légal
- Réaliser une cartographie des risques dans le cadre de prestations ou dans le cadre du cabinet

QUESTIONS TRAITÉES

- Quelles sont les notions liées à la cartographie des risques ?
- Quels sont les concepts clés propres à la cartographie et à la gestion des risques ?
- Quelle est la démarche d'évaluation d'une cartographie des risques ?
- Comment exploiter efficacement une cartographie dans les missions légales de certification des comptes ?
- Comment réaliser concrètement au travers de cas pratiques une prestation à l'aide d'une cartographie des risques ?
- Comment la cartographie des risques peut aider à appréhender les risques dans le domaine extra-financier ?
- Comment communiquer différemment avec le dirigeant grâce à la cartographie des risques ?

PRÉ-REQUIS

Aucun



Je m'inscris →



Audit du CROD et du CER des entités faisant appel à la générosité du public

Nouveauté

Réf. CAC : 02SEC0069

Formateur : Paul PRUD'HOMME

Date : 08/10/2025 - Durée : 7 heures

Niveau :

Méthode mobilisée : 

Public : 

PRÉAMBULE

Les ressources issues de la générosité du public (dons, libéralités, etc.) constituent un mode de financement essentiel dans le secteur non lucratif. Lorsque ces fonds sont collectés dans le cadre d'un « appel à la générosité du public » (AGP), la transparence devient une exigence incontournable.

Celle-ci se traduit notamment par la production d'états financiers spécifiques tels que le Compte d'Emploi annuel des Ressources (CER) et le Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD), intégrés aux comptes annuels.

Dès lors, le commissaire aux comptes a une responsabilité particulière au travers de sa mission de certification de ces derniers.

Le commissaire aux comptes, chargé de la certification, doit maîtriser un cadre juridique et comptable unique, tout en appréhendant les risques spécifiques à ces entités faisant « AGP ».

La mise en œuvre d'une démarche d'audit adaptée est incontournable, pour comprendre les enjeux clés, évaluer les risques, contrôler les informations fournies et conclure sur le CER et le CROD à certifier.

OBJECTIFS

- Maîtriser les spécificités juridiques et comptables de l'« appel à la générosité du public » (AGP)
- Identifier les règles clés juridiques et comptables à respecter par les entités faisant « AGP »
- Appréhender les risques et mesurer les difficultés liées à l'établissement du CER et du CROD, etc. par ces entités

QUESTIONS TRAITÉES

- Quels sont le cadre juridique, le champ d'application et les conditions précises de l'« appel à la générosité du public » au sens de la loi du 7 août 1991 ?
- Quelles sont les conséquences pratiques et les risques de l'« appel à la générosité du public » pour les entités concernées et pour leur commissaire aux comptes ?
- A quels objectifs répondent le CER et le CROD à établir et dans quel cadre comptable ?
- Quelles sont les difficultés concrètes habituellement rencontrées par les entités faisant « AGP » pour le CER et le CROD ?
- Comment les commissaires aux comptes peuvent pleinement appréhender les risques liés à la qualification d'« AGP » et aux CER et CROD établis (points de vigilance mis en exergue et diligences appropriées) ?

PRÉ-REQUIS

Aucun



Je m'inscris →



Faites vos premiers pas avec les outils de la gamme LabAUDIT développés par la CNCC

Réf. CAC : 02SIN0054

Formateur : Victor LASCHON

Date : 03/11/2025 - Durée : 7 heures

Niveau :

Méthode mobilisée : 

Public : 

PRÉAMBULE

La CNCC a développé une gamme complète d'outils gratuits pour accompagner les professionnels dans la réalisation de leurs missions et prestations, et leur permettre ainsi de les mener à bien de manière efficace, structurée et sécurisée.

Cette formation vous présentera les principaux outils développés par la CNCC pour vous accompagner dans votre exercice professionnel. Elle vous permettra, aux travers de cas pratiques, à commencer leur utilisation et d'en mesurer les bénéfices pour votre exercice professionnel.

OBJECTIFS

- Identifier l'ensemble des outils de la gamme LabAUDIT
- Connaître les principes d'installation, d'utilisation et de restitution de chacun de ces outils
- Appréhender une première utilisation de ces outils à travers la réalisation des paramétrages initiaux

QUESTIONS TRAITÉES

- AUDIT Drive : la plateforme collaborative d'échanges entre le cabinet et ses clients
- AUDIT SI : l'outil d'assistance au traitement du système informatique dans la démarche d'audit (un guide + 6 outils annexes)
- AUDIT&Cie : le canal de communication exclusif de la profession
- B.I.AUDIT : l'outil de datavisualisation pour une meilleure restitution client (procédures analytiques et recherche de fraudes)
- CyberAUDIT : l'outil de diagnostic du risque Cyber
- DiagRSE : l'outil de diagnostic RSE
- Pack AUDIT : le dossier de travail de la CNCC pour la mission de certification des comptes
- Pist'AUDIT : l'outil de diagnostic de la Piste d'Audit Fiable (PAF)
- RGPDAUDIT : l'outil de diagnostic RGPD
- SmartFEC+ : l'outil de traitement du FEC pour vos dossiers d'audit
- Tax'AUDIT : l'outil de formalisation de la mission d'Examen de Conformité Fiscale

PRÉ-REQUIS

Aucun



Je m'inscris →



SIN Système d'Information & Numérique

Découverte de la datavisualisation à travers Power BI et plus spécifiquement de B.I.Audit, l'outil de la CNCC

Réf. CAC : 02SIN0061

Formateur : Victor LASCHON

Date : 04 & 05/11/2025 - Durée : 14 heures

Niveau :

Méthode mobilisée : 

Public : 

OBJECTIFS

- Comprendre les principales fonctionnalités de Power BI et leur application pour la visualisation de données financières, ainsi que le fonctionnement de Power Query et du langage DAX pour la transformation et la manipulation des données
- Maîtriser le fonctionnement global de la solution B.I.Audit et être capable d'adapter et personnaliser les tableaux de bord en fonction des besoins spécifiques d'un audit
- Analyser les tableaux de bord de B.I.Audit, identifier les cycles d'audit pertinents, interpréter les données financières présentées

QUESTIONS TRAITÉES

- Qu'est-ce que la data visualisation et pourquoi est-elle cruciale en finance et en audit ?
- Comment se positionne Power BI par rapport aux autres outils du marché ?
- Comment utiliser efficacement B.I.Audit ?
- Comment interpréter les données financières et détecter des anomalies d'audit à travers B.I.Audit ?
- Comment exploiter pleinement les techniques avancées de Power BI pour la transformation et la manipulation de données ?
- Comment personnaliser B.I.Audit en utilisant Power Query et DAX pour répondre aux besoins spécifiques d'un audit ?
- Quels sont les outils et techniques pour identifier des tendances, anomalies et schémas significatifs dans des jeux de données complexes avec Power BI ?

PRÉ-REQUIS

Aucun



Je m'inscris →



Développez votre maîtrise de l'analyse du FEC à l'aide de SmartFEC+ : un outil de la CNCC

Réf. CAC : 02SIN0036

Formateur : Victor LASCHON

Date : 06/11/2025 - Durée : 7 heures

Niveau :

Méthode mobilisée : 

Public : 

PRÉAMBULE

La CNCC continue les développements de son outil de traitement de données des FEC en apportant de nouvelles fonctionnalités qui permettent de manipuler avec toujours plus de facilité les données de vos clients. Cet outil, disponible gratuitement sur le portail de la CNCC (via l'onglet Mes Outils / LaubAUDIT), a été conçu pour répondre aux évolutions des besoins de la profession et mener à bien ses missions, aussi bien au niveau de la pertinence des contrôles que de la qualité de la restitution, en préparant des feuilles de travail que vous pourrez intégrer dans vos dossiers de travail.

OBJECTIFS

- Connaître les modalités d'utilisation et de restitution de l'outil SmartFEC+
- Appréhender la mise en application des principes d'analyses de données à travers des cas pratiques traités au moyen de l'outil SmartFEC+

QUESTIONS TRAITÉES

- En quoi consiste l'analyse de données ?
- Pourquoi mener une telle analyse à travers le FEC ?
- Pourquoi la CNCC a-t-elle développé un outil d'assistance à l'analyse de données ?
- Quelles analyses mener (cas pratiques) ?
- Quelle formalisation prévoir au sein du dossier (cas pratiques) ?

PRÉ-REQUIS

Aucun



Je m'inscris →



SIN Système d'Information & Numérique

Maitrisez la formalisation de vos missions de certification des comptes annuels au travers des outils de la CNCC : Pack AUDIT, SmartFEC+ & B.I Audit

Réf. CAC : 02SIN0069

Formateur : Victor LASCHON

Date : 10/11/2025 - Durée : 7 heures

Niveau :

Méthode mobilisée : 

Public : 

PRÉAMBULE

Venez découvrir le dernier-né des outils de la CNCC : PackAUDIT. Cet outil, qui vient se substituer au Pack PE et au DTE, a été défini pour formaliser les diligences à réaliser dans le cadre de la mission de certification des comptes annuels. Son utilisation, couplée à celle de SmartFEC+ et B.I.AUDIT, les deux outils d'exploitation du FEC que la CNCC a également élaborés, vous permettra de mener à bien vos missions de certification des comptes annuels, aussi bien au niveau de la pertinence des contrôles que de la formalisation des travaux ou encore la qualité de la restitution.

OBJECTIFS

- Connaître les modalités d'utilisation de l'outil PackAUDIT
- Appréhender la complémentarité avec les outils d'exploitation du FEC proposés par la CNCC : SmartFEC+ et B.I.AUDIT
- Savoir mettre en application les principes d'utilisation de ces 3 outils à travers d'un cas pratique « fil rouge » traité au moyen de ces derniers

QUESTIONS TRAITÉES

- Pourquoi et dans quel contexte utiliser l'outil PackAUDIT ? Quelles en sont les limites ?
- Comment utiliser PackAUDIT (seul ou en équipe) ?
- Pourquoi et comment utiliser en complément les deux outils de traitement et d'analyse du FEC ? Quelle complémentarité envisager entre ces trois outils ?
- Quelle formalisation prévoir au sein du dossier de travail ?

PRÉ-REQUIS

Aucun



Je m'inscris →





Quelques chiffres sur la saison 2024 / 2025



42

personnes formées



5

parcours proposées



75%

de satisfaction



98%

de recommandation



Contribuer au développement de nouvelles missions

- **Parcours : Accompagner le client dans la gestion de son entreprise grâce aux nouveaux outils numériques**
 - Les principaux outils du pilotage
 - Calcul & Analyse des coûts
 - Se lancer dans la mission des tableaux de bord
- **Parcours : Mission de pilotage : calculer et réduire les coûts - **Nouveauté****
 - Calcul & Analyse des coûts
 - Se lancer dans la mission de cost-killing dans une TPE - PME
- **Parcours : Missions de pilotage : Suivre le résultat et la performance du client - **Nouveauté****
 - Se lancer dans la mission tableaux de bord
 - Budget, situation intermédiaire et atterrissage de résultat
- **Parcours : Conseiller le client sur son statut et sur sa rémunération - **Nouveauté****
 - Conseiller le client sur l'arbitrage rémunération / dividendes
 - Faut-il encore être TNS à l'heure actuelle ?

Les sessions peuvent être programmées à partir du 15/10/2025.

**Pour toutes demandes d'information et/ou de mise en place des formations PC 2030, nous vous invitons à prendre contact avec Elodie OUDIN : numeria@numeria.re*



Améliorer sa performance dans son cœur de métier

- **Parcours : Optimiser les méthodes & outils de production à l'ère du numérique**
 - Adapter ses méthodes de production pour doper son efficacité sur les missions
 - Gagner en efficacité grâce aux outils digitaux
 - Intégrer la facture électronique dans l'organisation du cabinet



Développer une nouvelle compétence

- **Parcours : IA : Professionnalisez votre usage pour accompagner le pilotage de vos clients**
 - Devenir un pro de l'IA générative
 - Pratique de l'IA : cas pratiques d'usage pour aider le cabinet dans ses missions de pilotage
- **Parcours : IA : Professionnalisez votre usage pour gérer le marketing et la communication de votre cabinet**
 - Devenir un pro de l'IA générative
 - Pratique de l'IA : cas pratiques d'usage pour le marketing et la communication du cabinet
- **Parcours : IA : Professionnalisez votre usage pour gérer les fonctions support de votre cabinet**
 -
- **Parcours : IA : Professionnalisez votre usage pour perfectionner vos écrits professionnels**
 - Devenir un pro de l'IA générative
 - Pratique de l'IA : cas pratiques d'usage pour le marketing et la communication du cabinet

Les sessions peuvent être programmées à partir du 15/10/2025.

*Pour toutes demandes d'information et/ou de mise en place des formations PC 2030, nous vous invitons à prendre contact avec Elodie OUDIN : numeria@numeria.re

ANECS

Connaissez-vous l'ANECS ?

L'Association Nationale des Experts-comptables mémorialistes, des Commissaires aux comptes stagiaires et des étudiants en comptabilité Supérieure fondée en 1946 a pour vocation de vous **représenter**, vous **informer** et vous **aider** tout au long de votre cursus. L'ANECS compte 23 sections réunissant plus de 2 300 membres : Experts-comptables mémorialistes, commissaires aux comptes stagiaires, mémorialistes travaillant les épreuves et leur mémoire, étudiants en comptabilité supérieure.



adhérez en ligne sur
www.ANECS.org

LE STAGE

d'Expertise Comptable

“Une étape clé vers le métier d'Expert-Comptable”

En tant que stagiaire, vous êtes titulaire d'un **contrat de travail** et exercez en tant que **collaborateur** au sein d'un **cabinet d'expertise comptable** et/ou **d'audit**.

Cette période de stage constitue une **phase essentielle** dans votre **parcours professionnel**, offrant une **expérience pratique** précieuse et une immersion totale dans le monde de l'**expertise comptable**.

Préparez-vous à devenir un **expert-comptable** accompli en profitant de cette opportunité unique de formation et de **développement professionnel**.

NUMERIA a une délégation de l'**Ordre des Experts-Comptables de la Réunion** pour pouvoir organiser vos formations obligatoires.

- Le rôle de **NUMERIA** ?

Il vous accompagne, Experts-Comptables Stagiaires et mémorialistes, dans vos démarches vers votre **Diplôme d'Expertise Comptable** (DEC) en vous offrant les meilleures conditions de formation et de réussite possible.

Bienvenue dans la profession !

ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES 
Région de La Réunion

Déroulement des FORMATIONS

“Un premier pas vers la Profession”

La durée du stage DEC

Le stage d'expertise comptable s'accomplit sur une durée de **trois ans** pour permettre d'une part d'acquérir auprès de votre Maître de Stage (l'employeur) une pratique professionnelle suffisante et d'autre part, d'optimiser vos chances de réussite aux épreuves du Diplôme d'Expertise Comptable (DEC) avec l'assistance de votre Contrôleur du Stage.

Toutefois, en fonction de l'expérience professionnelle du stagiaire et sous certaines conditions (fixées par le règlement du stage), la durée du stage peut être réduite.

La formation

Outre l'activité professionnelle sous la supervision de votre maître de stage, vous serez soumis à **une obligation de formation** prévue par les textes régissant le Diplôme d'Expertise Comptable et organisée par la profession.

Une partie de cette formation est composée de 24 journées d'études en présentiel au sein de notre organisme de formation, NUMERIA, et une autre partie sera diffusée en e-learning (98 heures).

E-learning

Attention, certaines formations sont précédées d'un module e-learning à réaliser **avant** la journée en présentiel.

Les e-learning sont **obligatoires** et doivent impérativement être effectués pour pouvoir participer à la formation présentielle. L'avancement des e-learning est systématiquement vérifié avant chaque session.

Tout candidat n'ayant pas terminé son e-learning peut se voir refuser l'accès en formation.

Le coût du stage

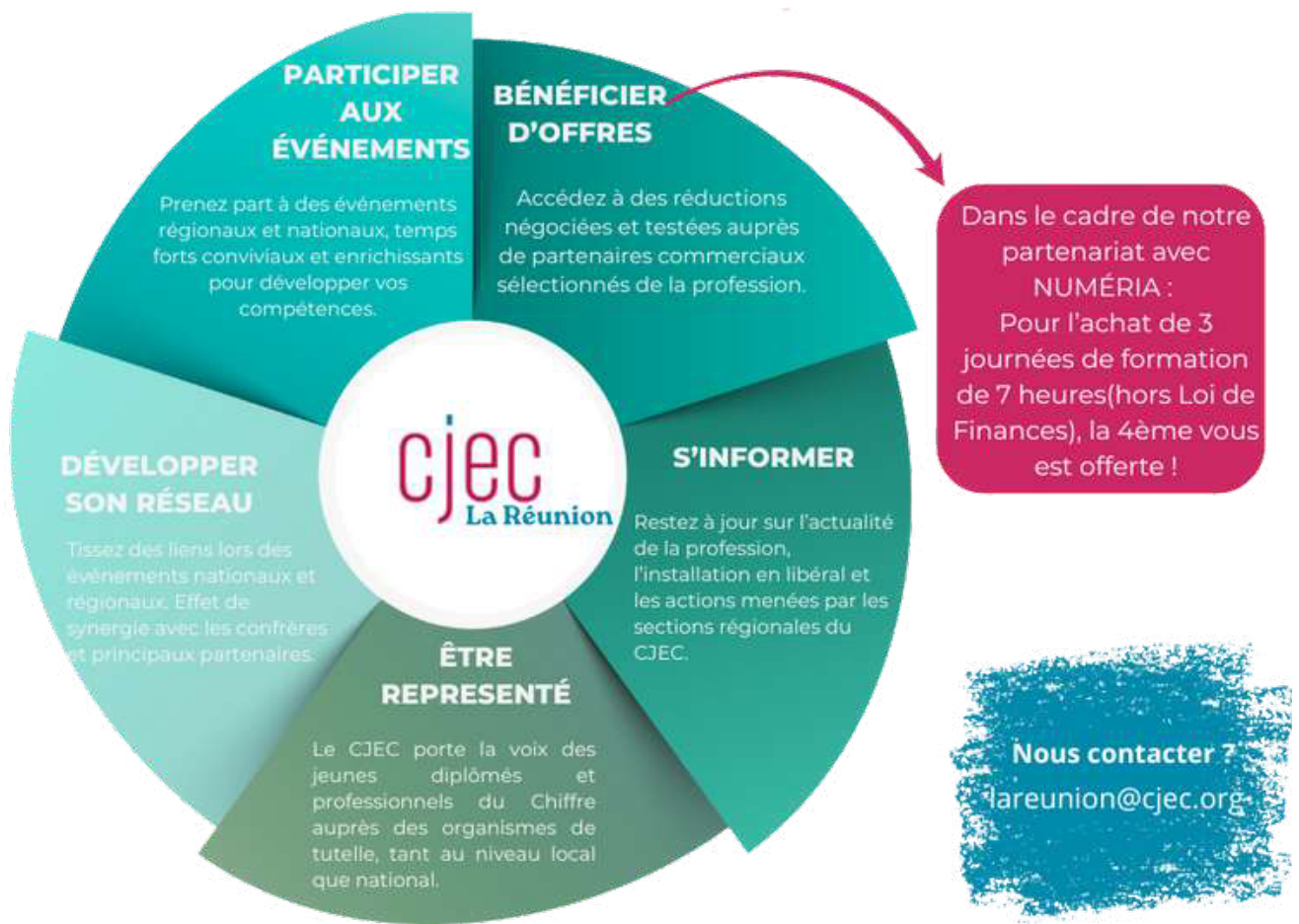
1ère année 4 000€ HT	2ème année 4 000€ HT	3ème année 3 500€ HT
8 journées de 7h en présentiel 5 journées de 7h en e-learning	8 journées de 7h en présentiel 4 journées de 7h en e-learning	7 journées de 7h en présentiel 5 journées de 7h en e-learning

FORMATIONS OBLIGATOIRES EXPERTS COMPTABLES STAGIAIRES 2025 / 2026

Date	Référence catalogue	Titre	Formateur(s)	Format
ECS 1ère année				
20/08/2025	01STA0001	Découverte de la profession comptable	VIRAMA Coralie, BOX David, FRECAUT Pierre Alain	7h + 7h @
21/08/2025	01STA0007	Missions comptes annuels : approche normative et application à la mission de présentation	PANCHBHAYA Yassine	7h + 7h @
25/08/2025	01STA0003	Communication - 1ère année groupe 1	DEGRILART Cyril	7h + 7h @
26/08/2025	01STA0003	Communication - 1ère année groupe 2	DEGRILART Cyril	7h + 7h @
28/08/2025	01STA0030	Confirmation des tiers et assistance aux inventaires physiques : mode d'emploi	DEPOUEZ Hervé	7h
02/09/2025	01STA0029	Présentation des trois épreuves du DEC	MALLET-LAMY Francine	7h
03/09/2025	01STA0009	Autres prestations récurrentes de l'expert-comptable	PANCHBHAYA Yassine	7h + 7h @
10/11/2025	01STA0005	Audit 1 : Découvrir la mission d'audit	MAJOU Jean Maurice	14h + 7h @
14/11/2025				
ECS 2ème année				
25/08/2025	01STA0015	Autres missions comptes annuels, attestations et missions légales : méthodologie	PANCHBHAYA Yassine	7h + 7h @
27/08/2025	01STA0011	Démarche qualité et contrôle qualité - Communication et négociation - 2ème année groupe 1	DEGRILART Cyril	7h + 7h @
28/08/2025	01STA0011	Démarche qualité et contrôle qualité - Communication et négociation - 2ème année groupe 2	DEGRILART Cyril	7h + 7h @
01/09/2025	01STA0017	Se préparer à l'épreuve n°2 et choisir un sujet de mémoire - 2ème année groupe 1	MALLET-LAMY Francine	7h + 7h @
04/09/2025	01STA0017	Se préparer à l'épreuve n°2 et choisir un sujet de mémoire - 2ème année groupe 2	MALLET-LAMY Francine	7h + 7h @
10/09/2025	01STA0047	Comment construire votre plan d'actions pour atteindre vos objectifs à 3 ans ?	ATECTAM Guillaume	7h
23/09/2025	01STA0032	Lutte anti-blanchiment (LAB) - 2ème année groupe 1	CARMI Isabelle	7h
24/09/2025	01STA0032	Lutte anti-blanchiment (LAB) - 2ème année groupe 2	CARMI Isabelle	7h
26/01/2026	01STA0013	Audit 2 : Mettre en oeuvre la mission d'audit	MAJOU Jean Maurice	14h + 7h @
28/01/2026				
27/01/2026	01STA0031	Les procédures analytiques : efficacité dans la démarche du commissaire aux comptes	MAJOU Jean Maurice	7h
ECS 3ème année				
20/08/2025	01STA0019	Déontologie et responsabilité - 3ème année groupe 1	LALA Amina, JARRIER Yannick	7h + 7h @
22/08/2025	01STA0019	Déontologie et responsabilité - 3ème année groupe 2	LALA Amina, JARRIER Yannick	7h + 7h @
25/08/2025	01STA0033	Collaborateurs : Comprenez les enjeux et mettez en oeuvre les missions d'audit dans une petite entreprise - 3ème année groupe 1	DEPOUEZ Hervé	7h
26/08/2025	01STA0025	Missions comptes annuels et autres prestations : gestion des missions et panorama des missions ponctuelles	DEPOUEZ Hervé	7h + 7h @
27/08/2025	01STA0033	Collaborateurs : Comprenez les enjeux et mettez en oeuvre les missions d'audit dans une petite entreprise - 3ème année groupe 2	DEPOUEZ Hervé	7h
29/08/2025	01STA0025	Missions comptes annuels et autres prestations : gestion des missions et panorama des missions ponctuelles	DEPOUEZ Hervé	7h + 7h @
03/09/2025	01STA0027	Demande d'agrément du sujet et rédaction du mémoire - 3ème année groupe 1	MALLET-LAMY Francine	7h + 7h @
05/09/2025	01STA0027	Demande d'agrément du sujet et rédaction du mémoire - 3ème année groupe 2	MALLET-LAMY Francine	7h + 7h @
04/11/2025	01STA0021	Management des équipes et choix professionnels - 3ème année groupe 1	DEGRILART Cyril	7h + 7h @
07/11/2025	01STA0021	Management des équipes et choix professionnels - 3ème année groupe 2	DEGRILART Cyril	7h + 7h @
12/11/2025				
17/11/2025	01STA0023	Audit 3 : Piloter la mission d'audit - Groupe 2	MAJOU Jean Maurice	14h + 7h @
19/11/2025				
13/11/2025	01STA0023	Audit 3 : Piloter la mission d'audit - Groupe 1	MAJOU Jean Maurice	14h + 7h @
20/11/2025				

Pourquoi adhérer au CJE

JEUNES DIPLÔMÉS



Le catalogue de formations des professions du chiffre – 2025 / 2026



NUMERIA
L'ORGANISME DE FORMATION DES PROFESSIONS
DU CHIFFRE DE LA RÉUNION

**ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES** *ec*
Région de La Réunion

CRCC
COMPAGNIE
REGIONALE DES
COMMISSAIRES AUX
COMPTES
SAINT-DENIS DE LA REUNION

N° SIRET : 391 786 209 00042 – N° DE DECLARATION D'ACTIVITE : 98 97 000129 97
36 bis rue Juliette DODU, CS 710009 – 97405 SAINT DENIS CEDEX – TEL : 0262 40 94 06 –
<https://www.numeria-formation.re/>